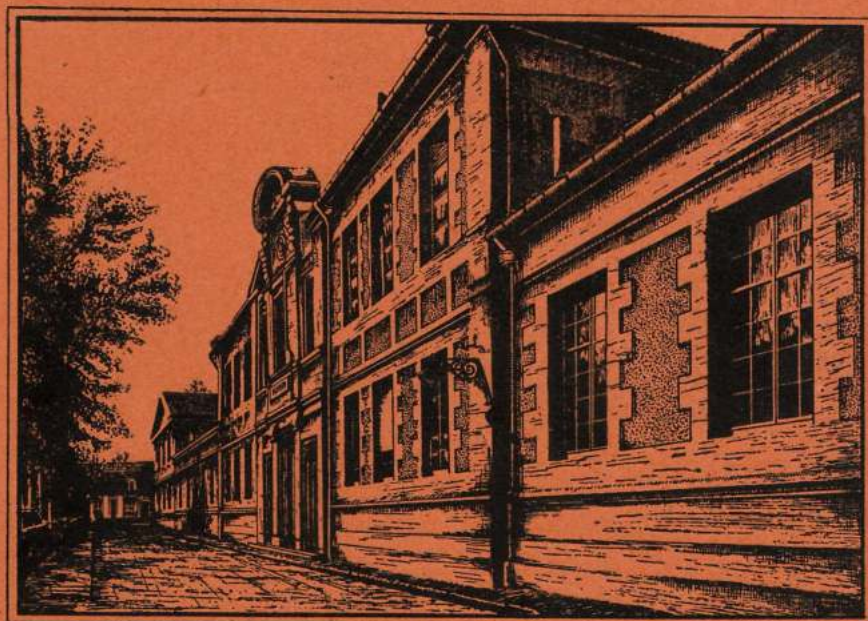


**Association Amicale
des Anciens Élèves du
Collège de Bergerac**

COLLÈGE HENRI IV



Fondée le 29 novembre 1909
Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



**DIX-SEPTIÈME BULLETIN
36^E ANNÉE
1945**

**IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (H. TRILAUD)
BERGERAC**

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE HENRI IV DE BERGERAC

Fondée le 29 novembre 1909
Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941

Bergerac, le décembre 1945.

Mon cher Camarade,

L'article 12 du Règlement intérieur a sanctionné la tradition en fixant en principe au deuxième dimanche de décembre le jour de la fête de l'Association.

Cette année, à la demande de quelques camarades de Paris, nous avons exceptionnellement retardé d'un mois la date de notre réunion. ELLE AURA LIEU LE DIMANCHE 13 JANVIER 1946 et sera présidée par M. Marcel Flouret, commandeur de la Légion d'honneur, Préfet de la Seine.

L'Assemblée générale se tiendra le matin, à 10 heures, au Collège Henri IV, rue Lakanal.

On trouvera au verso le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir destiné à ceux qui ne pourront pas se déplacer. Je leur serais très obligé de bien vouloir le remplir, le signer et l'envoyer d'urgence pour leur permettre de se faire régulièrement représenter.

Après l'Assemblée générale, des fleurs tricolores seront déposées devant les tables de marbre dressées à la mémoire des Anciens Elèves morts pour la France.

A midi, le banquet de l'Amicale sera servi à l'Hôtel de Bordeaux (n° 41, place Gambetta, à Bergerac).

L'ensemble des frais de la journée sera de 250 francs environ pour chaque participant.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux d'assister à cette fête, je vous prie de vous faire inscrire le plus tôt possible et obligatoirement le samedi 5 janvier 1946 au plus tard.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez, cher Camarade, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Président :

Docteur PIERRE ROUSSEAU.

VOIR AU VERSO



ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV DE BERGERAC

Fondée le 29 novembre 1909 et Reconnue d'utilité publique par Décret du 26 juin 1941

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DIMANCHE 13 JANVIER 1946

Le soussigné (1).....

donne pouvoir à M. (2).....

pour le représenter à l'Assemblée générale du dimanche 13 janvier 1946 et

- 1° Approuver le rapport moral du Secrétaire général;
- 2° Approuver le rapport financier du Trésorier;
- 3° Elire quatre membres du Conseil d'administration (MM. BARTHE, COLLET, FOURNIER et DE MESLON);
- 4° Nommer une Commission pour l'érection d'un Monument aux Morts du Collège, conformément aux dispositions du legs Augieras;
- 5° Fixer à 20 francs le coût du Bulletin annuel, dont le prix s'ajoutera à celui de la cotisation (20+30 = 50).

A....., le..... 1946 (3).

(1) Ecrire très lisiblement le nom, le prénom et l'adresse du mandant.

(2) Incrire le nom d'un mandataire dont on sera sûr de la présence à l'Assemblée générale, ou LAISSER EN BLANC.

(3) Dater et signer.

Formule à remplir et à adresser sans retard, pour ne pas l'oublier, soit au Secrétaire général, soit au Trésorier.

SOMMAIRE

<i>Displaced persons</i>	2
<i>M. Emile Renard</i>	3
<i>Avis.</i>	4
<i>Conseil d'Administration.</i>	5
<i>Situation financière</i>	6
<i>Dîners mensuels.</i>	8
<i>Henri IV et la Libération</i> (Texte de M. Marcel FLOURET)	9
<i>La clairvoyance du général Matter.</i>	12
<i>Assemblée générale du 10 décembre 1944.</i>	13
<i>Livre d'Or de l'Association.</i>	17
<i>Léon</i> (Texte de M. Maurice LOUPIAS)	18
<i>XVII^{me} Banquet du 10 décembre 1944.</i>	19
<i>Réunions du Conseil d'Administration.</i>	35
<i>La petite histoire du Collège.</i>	38
<i>Le Collège pendant la guerre 1914-18</i> (Texte de M. Arthur CAMBOS)	39
<i>Extrait du Palmarès.</i>	46
<i>Rappel des Lauréats de l'Association.</i>	47
<i>Jacques</i>	48
<i>Histoire vraie</i>	48
<i>Orientation professionnelle.</i>	49
<i>Emile Laplace</i>	52
<i>Au temps de Félix-Faure.</i>	53
<i>Morts pour la France</i>	54
<i>Gaston Simounet.</i>	55
<i>Pierre Nadaud</i>	57
<i>René Carmille</i>	57
<i>Georges Riu.</i>	57
<i>Nécrologie</i>	58

DISPLACED PERSONS

Nous remercions tous les précieux concours adventices qui nous ont été amicalement prêtés pour la préparation de ce XVII^e Bulletin.

Malgré l'espoir formé l'an dernier, il ne contient pas en 1945 la liste alphabétique et l'adresse des membres de l'Association.

Si nous sommes une fois de plus dans l'impossibilité de rétablir, malgré notre désir, la publication d'une partie aussi importante, aussi utile et aussi intéressante de notre Annuaire, c'est parce que, du fait de la guerre, malgré la fin des hostilités et la victoire, trop de camarades ne sont pas encore où ils devraient être; il y a trop de « personnes déplacées » — *displaced persons*, comme disent, par euphémisme, nos amis et alliés anglo-saxons.



M. EMILE RENARD, professeur, en sportif — d'après *Bergerac-Revue*
par JAPHET (Bergerac, Imprimerie Générale du Sud-Ouest, vers 1896)

AVIS

MM. les Membres de l'Association sont priés de faire parvenir au Trésorier : M. Christian JOUHET (n° 21, avenue du Président-Wilson à Bergerac) leur cotisation pour l'année 1945, si elle n'est pas déjà versée, et, s'ils le veulent bien, leur cotisation pour l'année 1946 en utilisant dès maintenant le compte chèque postal Limoges n° 367-52. Ils éviteront ainsi les frais onéreux de recouvrement des quittances.

La cotisation annuelle minimum est de 30 francs pour les membres titulaires et de 60 francs pour les membres honoraires. Ces chiffres, qui sont déjà volontairement majorés par un bon nombre de camarades, ne comprendront plus, à partir du 1^{er} janvier 1946, le coût du Bulletin annuel, qui sera de 20 francs. En résumé, les membres titulaires doivent obligatoirement verser 50 fr. et les membres honoraires 80 fr.

Le moyen d'éviter une fois pour toutes ces fastidieuses formalités, est de s'inscrire comme souscripteur perpétuel par le versement unique d'une somme égale à vingt fois le montant de la cotisation annuelle.

Il faut indiquer exactement au Secrétaire général : M. Robert COQ (n° 88, rue Valette à Bergerac), les noms, prénoms, décorations, profession, titres, adresse et, s'il y a lieu, numéro de téléphone des nouveaux membres; enfin, il est indispensable de nous signaler les erreurs, modifications, indications insuffisantes, omissions, changements d'adresses, nouvelles distinctions honorifiques, citations, mutations, nominations, etc... C'est ainsi qu'on rendra dans l'avenir le Bulletin plus complet, plus exact et plus vivant. *Il faut avant tout éviter que nos listes alphabétiques contiennent des renseignements surannés.*

Pour le recrutement des nouveaux sociétaires, il est du devoir de chacun de déployer son activité auprès des anciens condisciples ne faisant pas encore partie de l'Amicale. Tout camarade peut et doit faire rentrer dans nos rangs au moins un ami de jeunesse, nous aidant ainsi à retrouver ceux qui n'ont que momentanément disparu.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV DE BERGERAC

- Membres d'honneur :** M. le général Ambroise BERNARD.
† M. le contrôleur-général René CARMILLE (1886-1945).
M. Marcel FLOURET, préfet de la Seine.
M. le général Paul MATTER.
- Président Fondateur :** † M. Paul PETIT (1867-1941).
- Anciens Présidents :** † M. le D^r André CAYLA (1854-1926) élu le 1^{er} mai 1909.
† M. Albert CLAVEILLE (1865-1921) élu le 7 déc. 1920.
-

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :

- M. le docteur Pierre ROUSSEAU. — 22, boulevard Maine-de-Biran - Bergerac (élu le 20 décembre 1930).
Membre du Comité de l'Union des Associations d'Anciens Elèves des Lycées et Collèges Français.

Vice-Président :

- M. Christian DE MESLON. — Planques, commune de Monbazillac.
Membre du Bureau d'administration du Collège.

Secrétaire Général :

- M. Robert COQ. — 88, rue Valette - Bergerac.
Membre du Bureau d'administration du Collège.
Membre du Comité de l'Union des Associations d'Anciens Elèves des Lycées et Collèges Français.

Trésorier :

- M. Christian JOUHET. — 21, avenue du Président-Wilson - Bergerac.

Administrateurs :

- MM. Jean BENEICTY. — 40, boulevard Maine-de-Biran - Bergerac.
Roger COLLET. — Domaine de Monplaisir, près Bergerac.
Charles FOURNIER. — 142, rue de la République - Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
Gabriel GENESTE. — 12, avenue du Président-Wilson - Bergerac.
Pierre DE MADAILLAN. — Château de Perrou, par Gardonne (Dordogne).
Roger MIRABEL. — 9, place du Marché-Couvert - Bergerac.
Pierre PUCHEU. — 65, avenue Aristide-Briand - Bergerac.
N...
-

N. B. — Le Président, le Vice-Président, le Secrétaire général et le Trésorier constituent le Bureau proprement dit (Art. 5 des Statuts).



SITUATION FINANCIÈRE

BILAN au 31 Décembre 1944

ACTIF

DISPONIBLE

Crédit Commercial de France.	10.460 »	
Chèques postaux (Limoges 367-52)	2.764,80	
Caisse d'Épargne.	95.087,40	
	<hr/>	108.312,20

RÉALISABLE

Valeurs mobilières.	245.407 »	
Valeurs non cotées.	<i>mémoire</i>	
Bijoux.	<i>mémoire</i>	
	<hr/>	245.407 »

IMMOBILISÉ

Immeuble.	500.000 »	
	<hr/>	500.000 »
		<hr/>
		853.719,20

PASSIF

Excédent d'actif antérieur.	841.566,40	
Excédent recettes exercice 1944.	12.152,80	
	<hr/>	853.719,20
		<hr/>

COMPTE DE GESTION (année 1944)

RECETTES :

Cotisations et dons.	9.030,50	
Loyer.	12.000 »	
Revenus de valeurs et dépôts.	8.039,50	
Recettes diverses	805,80	
	<hr/>	29.875,80

Report des Recettes. 29.875,80

DÉPENSES :

Fleurs et couronnes.	1.100 »	
Frais d'entretien de l'immeuble.	1.827 »	
Participation à la fête annuelle et frais de de réception (1).	4.865 »	
Bulletin et prix	7.696,30	
Frais divers	459,70	
Frais legs Augiéras	150 »	
Frais du Secrétaire et du Trésorier.	1.625 »	
		17.723 »
Excédent de recettes.		12.152,80

**RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France
et ÉVALUATION au 31 décembre 1944**

NOMBRE	NATURE	COURS	ÉVALUATION
2.700	francs de Rente 4,50 % 1932 tranche A.	103,65	62.190 »
3.870	» ————— d° ————— tranche B.	102,40	88.064 »
135	» ————— d° —————	102,40	3.072 »
120	» de Rente 3 % perpétuel.	100 »	4.000 »
4.000	» de capital Bons du Trésor à deux ans.		4.000 »
12	Obligations P.T.T. 4,50 % de 500 fr. 3 ^e tranche.	538 »	6.456 »
3	» ————— d° ————— 3,00 % 1941 de 5.000 fr.	5.205 »	15.615 »
1	» ————— d° ————— de 1.000 fr.	1.041 »	1.041 »
1	Obligation communale 4 % 1931.	1.068 »	1.068 »
1/5	d'Obligation foncière 2,60 % 1885.	90 »	90 »
5	Obligations Crédit National 5 % 1919	685 »	3.425 »
2	» ————— d° ————— 5 % 1920	627 »	1.254 »
1	» ————— d° ————— 4 % 1941, 2.000 fr.	2.131 »	2.131 »
1	» ————— d° ————— 1.000 fr.	1.062 »	1.062 »
1	» ————— d° ————— 500 fr.	526 »	526 »
1	Obligation Ville de Paris 4,50 % 1929.	1.056 »	1.056 »
1	» ————— d° ————— 4,00 % 1931.	1.026 »	1.026 »
4	Actions Union Industr. et Comm. du Périgord.	100 »	400 »
1	Obligation hellénique 5 % 1914.	447 »	447 »
1	Obligation Etat de Sao-Paulo 5 % 1907.	2.200 »	2.200 »
1	Obl. chem. de fer Sao-Paulo Rio Grande 5 %	250 »	250 »
1	Obligation revenu variable chemin de fer Rosa- rio Puerto Belgrano	359 »	359 »
5	Obligations province de Santa-Fé 5 % 1910.	3.775 »	18.875 »
2	Part S. A. F. A. C. (Sociedad Auxiliar FABRIL Agricola y Comercial).	3.400 »	6.800 »
2	Obligations Crédit Foncier Hongrois 3,50 %	—	—
	TOTAL à reporter.		225.407 »

(1) Pour 1943 et 1944.

	Report.	225.407 »
Non déposé :		
600 francs de rente Empr. de la Libération 3 % 1944..	100 »	20.000 »
	ENSEMBLE.	245.407 »

**Valeurs en coffre au Crédit Commercial de France
et non cotées :**

- 3 Obligations Papeteries de Rottersac.
- 4 Actions Eau minérale purgative naturelle de Bidas à Pouillon (Landes).
- 1 Obligation emprunt industriel du gouvernement de la République chinoise 5 % or 1914.
- 3 Obligations Union minière métallurgique de Russie.
- 1 Bon de l'Exposition Coloniale de Paris 1931 n° 22558.

« ...on eut l'idée d'une réunion mensuelle où les amis se rencontreraient autour d'une bonne table. Rien de délicieux comme ces dîners d'amis, où l'on cause sans gêne, l'esprit éveillé, les coudes sur la nappe. »

Alphonse DAUDET.


LES DINERS MENSUELS

**sont servis chaque premier MARDI à 20 heures
à l'HOTEL DU CHÊNE VERT
39, Grand'Rue - BERGERAC**

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance ni de s'excuser en cas d'empêchement. Le menu est celui du repas ordinaire de l'hôtel et les ordonnances du ministre du Ravitaillement y sont respectées (*Nemo audeat comedere praeter duo fercula cum potagio*).

Ces dîners sont de plus en plus fréquentés; le 100^e a été dignement fêté le 4 décembre 1945. Au cours de cette même année, de nombreux camarades, des permissionnaires des armées Leclerc, Delâtre de Tassigny ou Rhin et Danube (et même un commandant de la Royal-Air-Force) se sont assis à notre table amicale avec nos prisonniers et déportés au fur et à mesure de leur retour.

Ceux qui ne s'étaient pas vus depuis six ans se parlent comme s'ils s'étaient quittés hier: on n'a pas le temps de se reconnaître dans les règles. On y fait des rencontres qui « revigorent ». C'est le cher cercle amical où nous aimons tous à venir prendre raison.



Le parallélisme des grandes situations

HENRI IV ET LA LIBÉRATION

Un ouvrage illustré, sorti en édition de luxe le 10 février 1943 des presses des maîtres imprimeurs Draeger frères, pour la Préfecture de la Seine, fait revivre jour par jour et parfois heure par heure, les événements inoubliables de la Libération de Paris, du 19 au 26 août 1944. Ce volume est présenté au public par le Général de Gaulle et par les plus hautes personnalités de la Résistance Parisienne; la préface liminaire est de notre camarade Marcel Flouret, Préfet de la Seine, qui a bien voulu en autoriser la reproduction dans les modestes pages de ce Bulletin

La Ville de Paris a tenu, sans plus attendre, à marquer par une publication à la fois solennelle et fervente le souvenir lumineux des journées de Libération.

Elle n'a pas entendu faire un livre d'histoire, forcément hâtif et incomplet à cette heure: l'Histoire aura son temps. Nous y mettrons tout notre soin et tout notre amour. Et déjà de patients et savants travailleurs en amassent les matériaux épars.

Ce n'est point non plus, malgré les apparences, un album qu'elle présente, album plus ou moins apparenté aux luxueuses publications du dilettantisme et de l'art. Elle s'est plu certes à conférer à cet ouvrage l'aspect le plus noble et le plus délicat que les circonstances lui permissent. Mais sa pensée était autre et allait plus loin.

Elle a voulu jeter dans ce cadre l'image vivante, palpitante, d'heures grandioses, dans leur variété, dans leur allure précipitée, presque dans leur désordre, en dégager l'atmosphère à la fois tragique et joyeuse, telle que l'ont respirée ceux qui, tout d'un coup, au coin d'une rue, de leur fenêtre familiale, au bruit lointain ou rapproché de la fusillade et du canon, au son des cloches, dans la rumeur des appels cordiaux, des entretiens rapides échangés en courant, ont senti le déroulement de leur vie quotidienne tout pénétré du souffle impressionnant de la grande histoire.

C'est cela que Paris n'oubliera point, et que nous avons voulu faire revivre matériellement comme un souvenir, et aussi à titre d'hommage. Notre grande cité veut des événements à sa taille et des hommes à sa mesure. Elle les a

eus ; et c'est à elle que nous dédions ces pages préliminaires d'un beau chapitre de ses longues annales.

Elle le mérite parce que ce qui a jailli spontanément alors de son pavé est le produit le plus authentique de son génie et de sa tradition. Passion de la liberté, horreur de l'hypocrisie et de la violence, enthousiasme pour les nobles causes et pour les hommes généreux, et puis aussi, gai courage, héroïsme souriant et sans emphase, ardeur intelligente qui a fait si souvent du Français et du Parisien le premier soldat du monde, enfin ironie narquoise et jolie qui porte un nom bien connu, et dont le secret n'est pas plus près de se perdre dans la ville de Gavroche que celui des sacrifices suprêmes faits en chantant.

Que tous retrouvent donc dans ces vues saisissantes prises avec autant de passion que de curiosité, avec ingéniosité, souvent aussi avec courage, un peu de ce qu'ils ont eu la joie de vivre et de sentir.

On ne sera pas étonné d'y voir largement figurer notre Hôtel de Ville et cela pour la raison bien naturelle qu'il a été à la peine et qu'il a été à l'honneur.

La peine — qui eût pu avoir pour lui des conséquences matérielles infiniment plus graves — on en voit encore les traces sur ses façades. Et l'on sait que l'épreuve fut périlleuse et rude. Mais ce qu'elle a d'émouvant encore, par surcroît, c'est qu'elle fut un fait de guerre, de guerre nationale.

Pensons-y : voici que pour la première fois de sa longue histoire, l'illustre maison, battue de tant de flots et de tempêtes intérieures, fière toujours, mais aussi, hélas, martyre des jours sombres, pour la première fois notre maison s'est trouvée face à face avec l'ennemi. Son esplanade pacifique devenue champ de bataille fut quelques heures non plus le rendez-vous de la discorde, mais un morceau du sol de la patrie, disputé, puis arraché à l'envahisseur. Grande épreuve, qui, si l'on peut ainsi parler, manquait à la couronne de tours héraldiques de son blason. Pensons à cet éternel honneur avec le respect qu'il comporte.

Oui, la vieille place de Grève a été le théâtre d'un événement extraordinaire, unique, dans son histoire et dans celle de notre pays. Pour la première fois, on a vu l'ennemi y pointer ses canons ; pour la première fois, elle fut un objectif d'ordre militaire, limité, mais moralement incomparable. Pour la première fois les murailles de l'Hôtel de Ville ont abrité l'effort de la patrie en guerre. Quelle revanche, disons-le en passant, pour ceux qui pendant quatre ans, dans cette ruche active, ont subi, la rage au cœur, l'hypocrite mais impérieuse « correction » du vainqueur, ses froides ou insolentes réquisitions, et l'obligation des ruses humiliantes pour sauver ce qui pouvait être sauvé, contre le gré souvent d'un

indigne Gouvernement. Les coups de fusil qui sont enfin partis de nos fenêtres ont satisfait les désirs comprimés d'une attente exaspérée.

Rien donc n'a ressemblé au passé en ces jours d'août 1944. Tous nous avons dans les yeux les images pittoresques des combats des anciens de la Grève transmis par le crayon et le burin, combats pour la défense de la légalité en 1830, combats pour la légitime extension du contrôle national en 1848. Mais du milieu même des fiertés qu'ils évoquent s'élève quelque chose d'amer, qui s'attache toujours aux luttes civiles, même salutaires, même nécessaires, parce que c'était alors le sang français qui s'était répandu de part et d'autre. Rien de pareil hier. Ce sang précieux n'a été versé que par le fait de l'ennemi, ou à peu de choses près.

Ainsi donc, si l'on jette un coup d'œil sur le passé si riche de notre cité, ce ne sont pas ces souvenirs-là qu'évoque sa libération récente. C'est beaucoup plus loin, mais avec une ressemblance saisissante, l'épilogue de la redoutable crise où notre pays faillit succomber au XVI^e siècle, sous les efforts conjugués d'une faction impie unie à l'une des plus puissantes machines d'oppression qui aient jamais existé : la sombre monarchie totalitaire de Philippe II d'Espagne, appuyée sur la Ligue.

Même exploitation impudente pour des fins d'asservissement à l'étranger : ici, d'une foi religieuse profonde et sincère, là d'un sentiment national troublé par un désastre sans précédent. Même effort de dissociation mené de part et d'autre par une propagande gagée de prédication populaire et de manifestations bruyantes. Même inquisition forcenée, mêmes assassinats, fruits de la délation, perpétrés par une milice redoutablement organisée et acharnée au service de l'ennemi. Les doublons de la corruptions coulant à flots comme hier les renten-marks, l'occupation et ses violences, la douleur des bons citoyens et leur travail secret, même libelles clandestins, recueillis et transmis par eux, comme ceux du bon bourgeois Pierre de l'Estoile, résistant prudent mais déterminé, dont l'effigie orne la façade de notre Hôtel de Ville. Non, rien ne manque au dyptique, pas même les sceptiques et les habiles, pas même le vieillard vaniteux et débile, que la Ligue prétendait faire roi de la France, en face de qui ? En face d'Henri IV.

Oui, en face d'Henri IV, luttant pendant quatre ans avec une poignée de fidèles et sa petite armée, pour ranimer l'énergie française, regagnant chaque jour un coin du sol national, grandissant de jour en jour sous l'injure et la calomnie, impénétrable au désespoir, annonçant sans relâche la victoire finale, dont Arques et Ivry jetèrent les premiers

feux ; victoire d'une France humaine, rejetant les querelles confessionnelles et le despotisme des partis, la France libérale et tolérante de l'Edit de Nantes.

Un jour, ce grand Français entra enfin dans Paris, qui ne pouvait encore en croire ses yeux. Il entra avec son simple et souriant courage, à découvert, en tête des siens, méprisant les sicaires encore cachés derrière les fenêtres et dans les ruelles obscures de la vieille cité. Il vint à Notre-Dame, il vint à l'Hôtel de Ville, levant au-dessus de sa tête, devant la foule émerveillée, le légendaire panache blanc.

Je m'arrête. Vous avez reconnu ces scènes inoubliables. Vous avez vu l'Hôtel de Ville à l'honneur le 25 août au soir.

Emouvant parallélisme des grandes situations et des grands cœurs de notre pays : « Adieu, et n'y revenez plus », criait joyeusement Henri IV, en voyant s'écouler le dernier flot des hordes espagnoles en 1594. « Ils n'y reviendront plus », s'écriait, il y a quelques jours à Lyon, le Général de Gaulle.

Marcel FLOURET,
Conseiller-Maitre des Requêtes à la Cour des Comptes,
Préfet de la Seine.



LA CLAIRVOYANCE DU GÉNÉRAL PAUL MATTER

...A l'hiver 1927, promu chef de bataillon, le commandant Charles de Gaulle quittait Paris pour aller prendre à Trèves le commandement du 19^e bataillon de Chasseurs à pied.

C'est une coutume régulièrement observée de ne donner un bataillon de chasseurs qu'à des officiers qui avaient déjà servi dans ces unités d'élite. En dérogeant à cette tradition, le général Matter, Directeur de l'Infanterie, nous dit :

« Je mets en place un futur généralissime de l'armée française. » (1)

(1) Charles de Gaulle, par L. Nachin, Editions Colbert, 1944, page 54.

Compte rendu de l'Assemblée générale du dimanche 10 décembre 1944

Au Collège, dans la classe de première, à 10 heures.

Présents, 48 membres :

MM. Barthe, Benedicty, Béguery, Bernard, Bizat, Brassem (Camilie), Brassem (Georges), Brassem (Robert);
Cazalis, Charrière (Henri), Chassagne (André), Cook (Lionnel) Coq (Robert);
Davidou, Déjouas, Delpérier (André), Desmartis, Desport, Duhaldeborde;
Fabrè, Forie;
Géraud (Raoul), Guidé;
Jeammet, Jouanel (Pierre), Jouanel (Yves), Jouhet;
Lambert, Leydier;
Mars, Matignon (Jacques), Mourlet;
Parcellier (René), Peyrot (Frank), Pichot;
Roujeau, Rousseau (Pierre), Rousseau (René);
Saignette, Sarrut, Sautereau, Simounet (Gaston);
Tamarelle (Jack);
Veillet-Lavallée, Vergniol (André), Verprat, Vigier de Gaston, Villot.

Régulièrement représentés par des mandataires, 57 membres :

MM. Amanieux;
Banes, Blachon, Blanc, Bocage, Boucher;
Cabanel, Chaminade, Chèvre (Pierre) Chièze (Henri), Chièze (Raymond), Clament, Condussier, Couquet, Course, Cousteille;
Delluc, Delpla, Denoix (Henri), Denuel, Dreuil;
Faisandier, Fardet, Fraigneau (René);
Géraud-Jardel, Godard (Louis), Good, Goulard, Guenon des Mesnards (Yves), Guy.
Lacombe (Pierre), Lacroix, Laplace, Lartigue;
Madaillan (Pierre de), Massif, Mermod;
Noël, Nouvel (Ernest);
Parcellier (Clément), Parier (Numa), Paris (Albert), Paris (Jean), Paris (Pierre-Elie), Pinquet (Emile), Pouget, Promis;
Redon, Rooy, Royère;
Surchamp;
Terral;
Védrines, Vernède, Veunac.

Le docteur Pierre Rousseau, président, ouvre la séance, assisté de Robert Coq, secrétaire général, et de Christian Jouhet, trésorier provisoire. Il fait lire le compte rendu de l'assemblée générale du 12 décembre 1943, qui est adopté, et remercie ceux qui se dévouent pour la prospérité de l'Association, et particulièrement le secrétaire général Robert Coq, qui vient de faire paraître un magnifique bulletin.

Ce dernier présente immédiatement le rapport moral suivant :

« Isaïe disait : « Je crie cent fois la même chose pour qu'on l'entende une fois. » C'est ce que j'ai fait et j'ai été entendu

puisque notre effectif est de 396 membres titulaires, avec une progression de 37 sociétaires en un an. Ces nouveaux membres sont presque tous des jeunes qui viennent de la Résistance; nos jeunes reprennent courage et se rendent compte qu'ils valent mieux qu'on ne le disait. J'ai donc la très grande joie, avant d'être recru par l'âge, de voir venir à l'Association une génération plus allante.

» Ce gain de 37 sociétaires tient compte des décès connus en 1944 de six de nos camarades. Je crois bien devoir également vous annoncer la mort du docteur Pierre Nadaud, de Colmar, réplé à Clermont-Ferrand, et dont le bulletin nous est revenu avec la mention « décédé ». Des renseignements ont été demandés qui ne sont pas encore parvenus. Ce n'est pas sans émotion enfin que vous avez vu s'allonger en 1944 la liste des anciens élèves morts pour la France.

» Avant d'aller plus avant, je remercie les camarades dont les cotisations ont été rédimées : MM. Guy Godard, Pierre Lionnet, Ernest Nouvel et Jack Tamarelle; je vous présente les excuses d'un certain nombre d'autres camarades qui auraient voulu être avec nous ce matin, mais qui en ont été presque tous empêchés par des difficultés de transport. Ce sont : MM. Pierre de La Borie, de La Batut, Jean Bourges, Yvan Charrière, Pierre Chaussade, Roger Collet, Marcel Domenget de Malauger, André Dussert, Marcel Flouret, Charles Fournier, Gabriel Geneste, Louis Laforêt, Roger Mirabel, Marius Mirgaudou, Paul Tamarelle et Etienne Tauziac.

» Ecoutez maintenant, si vous le voulez bien, la chronique de la vie de l'Association en 1944.

» **DISTRIBUTION DES PRIX.** — Nous avons rêvé quelque solennité en 1944 pour la distribution des prix; mais, devant le désarroi causé par le débarquement allié, dans les rangs de ceux qui s'obstinaient à ne pas y croire, s'il n'y a pas eu de distribution des prix au Collège avant la sortie du 14 juin, nous avons fait notre distribution des prix et, grâce à l'Amicale, il y a même eu un palmarès dactylographié. Nous avons décerné nous-mêmes notre Grand Prix d'honneur et le prix Georges-Augiéras, ainsi que quatorze autres prix offerts tant par l'Association que par ses amis.

» **NOS PRISONNIERS.** — Depuis la dernière assemblée générale, nous avons expédié cinq colis à des camarades prisonniers dont les familles ont bien voulu nous fournir des étiquettes. Nous ne demandons qu'à renouveler ce geste en attendant le retour de ces malheureuses victimes des Allemands.

» **LE BULLETIN.** — Le 16e Bulletin a paru le 24 novembre. Il a été composé à la main en raison du manque de gaz pour actionner la linotype. Ce bulletin n'est pas de la typographie pure; la gravure se marie à la lettre et elle enrichit le bulletin dans l'esprit même du texte. L'éditeur a fait de louables efforts tant par l'habituelle et élégante habileté de la mise en page que par les éléments multiples mis en œuvre pour être prêt à l'heure dans une imprimerie fébricitante où paraît maintenant un journal quotidien. La question du papier a été péniblement résolue.

» **L'IMMEUBLE AUGIERAS.** — Nous avons veillé aux intérêts de l'Association en établissant après les bombardements aériens de Bergerac un dossier pour les services de la reconstruction aux fins d'obtenir des dommages de guerre pour les dégâts. Voulant donner satisfaction au locataire et aussi pour rendre l'immeuble plus confortable, nous avons fait installer l'eau courante dans la maison.

» **LES DINERS MENSUELS.** — Ils ont survécu malgré l'occupation et malgré le couvre-feu. Rares, en effet, sont les mois où ils n'ont pas eu lieu. J'ai mémoire d'un soir d'été où tout était terminé à 20 h. 45 pour permettre à chacun de regagner rapidement son logis sous les ardents rayons du soleil.

» **L'EMPRUNT DE LA LIBERATION.** — L'Amicale a souscrit dans des conditions qui vont être précisées par le trésorier. Bon nombre de nos camarades ayant donné leur sang pour nous délivrer, l'Association se devait de donner son argent.

» **LE XVII^e BANQUET.** — Nous avons enfin tenu la tradition du banquet, — le XVII^e, — il sera servi aujourd'hui, à midi, chez notre camarade Guy Godard qui, lui aussi, a des difficultés de réalisation, mais qui déploie ses plus aimables efforts pour réussir. Nous serons 85 convives. La présidence du général Brousse (Ambroise Bernard) et la présence de Bergeret (Maurice Loupias) mettront ce banquet au rang des grandes journées de l'Association.

» 1944 aura été une année difficile; s'il est des difficultés qu'on regrette comme un bonheur perdu, nous ne regretterons pas les malheurs de 1944, sans cependant oublier jamais que c'est l'année qui nous aura apporté la Délivrance. Au cours de ces douze mois terribles, nous avons voulu éviter à tout prix l'arrêt brutal du fonctionnement normal de l'Association, car la reprise aurait été maintenant difficile, sinon impossible. Au contraire, voici que nous repartons avec un nouvel essor.

» 1944 aura été un anneau de la chaîne — le 35^e anneau — et cet anneau n'aura pas été rompu.»

Puis M. Christian Jouhet, trésorier, donne lecture de la situation financière au 31 décembre 1943, pour la gestion de son prédécesseur, telle qu'elle a été publiée aux pages 6 et 7 du XVII^e Bulletin de 1944. Le camarade Pierre Chèvre, expert-comptable, est désigné comme commissaire aux comptes pour arrêter la comptabilité de l'ancien trésorier. M. Jouhet précise que la souscription à l'emprunt de la Libération a été de 20.000 fr. dont 10.000 fr. en numéraire et 10.000 fr. en bons du Trésor. Il se fait autoriser à déposer les titres de l'Association dans une banque.

Le rapport moral du secrétaire général et le rapport financier du trésorier sont approuvés à main levée à l'unanimité.

Tous les nouveaux membres sont admis.

Il y a lieu de procéder aux élections de quatre membres du conseil d'administration.

M. le docteur Gaston Simounet est sortant et veut bien rester candidat. M. Christian Jouhet, provisoirement désigné en cours d'année, doit être définitivement élu. Deux autres places sont vacantes.

Le président propose :

1^o M. Pierre Pucheu-Casadeban, professeur adjoint au Collège, actuellement prisonnier de guerre en Allemagne;

2^o M. Jean Benedicty, receveur particulier des finances à Bergerac.

On vote au scrutin secret.

Est réélu : M. le docteur Gaston Simounet, 104 voix.

Sont élus : MM. Christian Jouhet, 104 voix; Pierre Pucheu, 105 voix; Jean Benedicty, 104 voix.

Aussitôt après, le conseil d'administration procède à l'élection de son bureau.

Sont élus : président, le docteur Pierre Rousseau, 5 voix; vice-président, le docteur Gaston Simounet, 5 voix; secrétaire général, Robert Cog, 5 voix; trésorier, Christian Jouhet, 5 voix.

Le conseil d'administration décerne ensuite le titre de membre d'honneur à MM. les généraux Ambroise Bernard, René Carnille et Paul Matter, ainsi qu'à M. Marcel Flouret, conseiller-maître à la Cour des comptes, préfet de la Seine. Il sera demandé à ce dernier de bien vouloir venir présider le banquet de l'Association en 1945.

Un Livre d'Or du Collège Henri-IV, analogue à celui qui a été publié pour la guerre de 1914-1918, sera édité et mis en vente par

l'Association, pour la guerre de 1939.

Une somme de 1.000 fr. est votée pour la souscription de l'Amicale au monument qui sera élevé à Saint-André-et-Appelles, à la mémoire de Jean Blondel, fusillé par les Allemands à Bergerac, le 7 août 1944.

Il est demandé qu'en 1945 le trésorier publie dans le Bulletin, avec la situation financière, la liste intégrale des titres et valeurs mobilières de l'Association, y compris ceux du legs Augéras.

Des avances sous forme de prêts d'honneur pourront être consenties dès leur retour aux camarades qui sont actuellement prisonniers, s'ils en font la demande et si leur situation est digne d'intérêt.

André Vergniol fait adopter la proposition :

Afin de faciliter le recrutement de membres de l'Amicale, le bulletin sera envoyé gracieusement pendant les trois années qui suivront leur sortie du Collège à tous les élèves quittant l'établissement, soit après la classe de première, soit après celle de mathématiques ou de philosophie, à condition qu'ils aient été pendant trois ans au moins élèves du collège. Le service gracieux du bulletin sera continué pendant les années de service militaire.

L'amnistie des élèves du Collège ayant mérité une punition au cours de la semaine et qui naguère était limitée aux privations de sorties des pensionnaires, a été cette année accordée par M. le Principal, en raison de l'absence d'internat, aux heures de retenue infligées aux externes.

Le général Ambroise Bernard demande la parole et fait les déclarations qui suivent :

« Mon cher Président,

» Ce n'est pas à Bergerac qu'on a besoin de connaître le docteur Pierre Rousseau.

» Tout le monde sait qu'après avoir été un brillant élève du Collège, il fut un brillant interne des hôpitaux de Bordeaux.

» C'est à la guerre de 1914-1918 que s'éveilla sa vocation de chirurgien.

» Les succès retentissants de certaines opérations particulièrement délicates et hardies ont consacré sa réputation. Il est connu dans tout le Sud-Ouest pour la sûreté de son scalpel, pour l'habileté et la douceur de sa main.

» Mais ce que j'apprécie surtout, c'est le rôle qu'il a joué vis-à-vis de la Résistance.

» Que ce soit à Bergerac, à Saint-Aulaye ou à Saint-Michel-de-Double, les docteurs Pierre, René et Michel Rousseau ont toujours accueilli avec empressement et soigné avec le plus grand dévouement, quels que soient les risques à courir, les blessés du maquis.

» Combien de nos camarades leur doivent la santé ou même la vie !

» En particulier, le jour de la bataille de Mussidan, le commandant François leur amène dans la nuit les blessés de son groupe et leur dit : « Ce sont mes enfants, je vous les confie. Je sais » parfaitement qui vous êtes et que je puis avoir confiance en » vous. » (1)

» Parmi ces blessés, trois doivent être opérés sur une table d'hôpital. Le docteur Pierre Rousseau les met dans son auto et, avec un de ses fils, les conduit à l'hôpital de Neuvic-sur-l'Isle, au péril de sa vie, car il faut traverser une région sillonnée par les Allemands.

» Quand il y va de la vie de son malade, le docteur Pierre Rousseau n'hésite jamais à risquer la sienne.

» Au total, les docteurs Rousseau ont soigné quatre-vingt-deux

(1) Voir la « Dordogne en armes », de Roger BELLANGER (Editions Fontas, Périgueux, 1945), page 90.

blessés de la Résistance. Je tiens à leur dire toute notre reconnaissance. Ce sont des choses que nous ne devons pas oublier et nous ne les oublierons pas. »

Un tonnerre d'applaudissements approuve les paroles du général Ambroise Bernard.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 heures.

LE SALUT AUX MORTS

A l'issue de l'assemblée générale, le 10 décembre 1944, à 11 heures, les anciens élèves vont, avant de quitter le Collège, s'incliner devant les tables de marbre où sont gravés, dans la cour d'honneur, les noms des camarades morts en 1870-1871, 1914-1918, 1939-1944.

Un clairon sonne « Aux morts ! »

Le général Ambroise Bernard et M. Maurice Loupias, sous-préfet de Bergerac, chef de la Résistance en Dordogne-Sud, déposent des fleurs tricolores.

Les anciens élèves et le personnel du Collège observent une minute de silence.

EXTRAIT DU LIVRE D'OR DE L'ASSOCIATION

Vos alliés américains saluent dans la jeunesse du Collège Henri IV la jeunesse de ce grand et magnifique pays qu'est la France. Nous voyons en vous, chers Français de la Résistance, les champions d'une cause qui nous est chère entre toutes : celle du « gouvernement du peuple, pour le peuple, par le peuple ». Contre notre union, RIEN ne saurait prévaloir.

Bergerac, le 10 décembre 1944.

George PICARD,
Chief French Regional Desk,
Services Américains d'Information.

Chaque Anglais à deux patries : la sienne et la France !

Bergerac, le 10 décembre 1944.

André D'ANTAL,
Services Britanniques d'Information.

Quarante ans après l'avoir quitté, j'ai revu mon vieux Collège. Il n'est pas devenu plus beau. Mais, les sacrifices de 1914-1918 et le Maquis de 1944 lui ont donné une âme nouvelle. Qu'il reste une école de « Résistants ».

Bergerac, le 6 février 1945.

Jean MORIZE,
Ministre Plénipotentiaire de France.

“ LÉON ”

« Léon », c'était dans le maquis, le nom de guerre de notre camarade le lieutenant de vaisseau René Jalabert, celui qui, le 27 août 1944, à 9 h. 15, devait hisser pour la première fois les couleurs françaises sur la place de l'Hôtel-de-Ville, dans Bordeaux libéré.

Sa présence et sa conversation animaient beaucoup la vie dans les bois; d'ailleurs, certaines vives saillies de son esprit sont inoubliables. Par exemple, il avait accoutumé de prétendre qu'il ne fallait nullement rechercher des directives morales dans la fameuse devise de l'Etat de Vichy : « Travail, Famille, Patrie », parce qu'on n'y trouve en réalité qu'un minimum vital : en effet, disait-il, qu'est-ce qu'un sans travail, qu'est-ce qu'un sans famille et qu'est-ce qu'un sans patrie ? Au sujet du secret de Jeanne d'Arc, sa thèse, dont le texte suit, est fort amusante. Elle est extraite de « Messages Personnels », l'histoire de la Résistance en Dordogne-Sud, avec l'autorisation des auteurs, M. Herman Grégoire et l'aimable Chef Bergeret.

Le sous-secteur nord de Bergerac avait été finalement confié au lieutenant de vaisseau Jalabert, ce même Léon, qui avait dédouané Paquette à son arrivée en Dordogne-Sud. C'était un géant, aussi large que haut, à la poigne rude mais au commerce très agréable. Ses yeux pétillaient d'intelligence. C'était un conteur disert, brillant dans ses exposés, passionné dans la discussion.

Il avait l'habitude de demander à brûle-pourpoint à ses interlocuteurs : « Citez-moi cinq batailles navales ? »

On répondait d'habitude : Euh ! Euh !... Trafalgar.

— C'est cela, vous commencez par une défaite française. Vous ne savez donc pas, malheureux, que la plus grande bataille navale de tous les temps a été gagnée par les Français ?

Et de raconter avec un bonheur merveilleux la bataille de Kolokithia, où la frégate de Tourville, enveloppée par vingt-quatre frégates, les mit en fuite, força un renfort de dix galères à reculer et où trois cents Français eurent raison de dix-sept mille hommes.

Mais son plus grand succès, c'était le secret de Jeanne d'Arc : « Connaissez-vous le secret de Jeanne d'Arc ? Jeanne d'Arc était fille de Roi. »

Nous ouvrons de grands yeux. D'après les documents remis à jour par Jean Jacobi, il nous persuadait, il nous prouvait que Jeanne d'Arc était la sœur naturelle de Charles VII. Son éducation, le procès qui lui avait été intenté pour rupture de mariage — intende-t-on pareils procès à une gardeuse d'oies ? — tout le prouvait. Elle avait été élevée comme une demoiselle. Elle savait monter à cheval : sans cela elle fut arrivée à Chinon les fesses en sang. A moins de puissantes protections, d'une situation privilégiée, elle eût été brûlée comme sorcière la première fois qu'elle eût parlé de ses voix.


Et sa phrase au roi : « Nous ne sommes pas trop ici du sang de France pour discuter de ces choses ! » C'était clair. Et son fanion, et ses armes, et que d'autres documents péremptoires, d'autres preuves irréfutables, d'autres signes accablants !

Non, Jeanne, de sang royal, était morte pour garder un secret royal.

Nous étions éblouis, nous ne savions plus très bien. Princesse ou bergère, Jeanne était avec nous. Comme elle, beaucoup de nous étaient morts pour garder le secret d'un frère. Pour nous comme pour elle, la France était une réalité vivante et nous étions décidés à mourir s'il le fallait pour en chasser l'envahisseur.

Ce n'est pas pour ses talents de conteur que je pris Jalabert à mon P. C., mais pour ses qualités d'organisateur qui étaient très réelles.

Maurice LOUPIAS.
Sous-Préfet de Bergerac.



XVII^e Banquet dit Banquet de la Résistance

du dimanche 10 décembre 1944

sous la présidence du Général Ambroise BERNARD

Quatre-vingt-cinq convives sont présents :

MM. Antal (André d'—, des services britanniques d'information), Arzac, Arquizan, Auriol;
Bardon (Henri), Bardon (Joseph), Barthe, Béguerie, Benedicty, Bernard, Billat, Bizat, Bourzac, Brassem (Camille), Brassem (Georges), Brassem (Robert), Brisseau;
Cazalis, Chassagné (André), Chatagné (surveillant général), Cook (Lionnel), Coq (Robert);
Davidou, Déjouas, Delpérier, Demaison, Denoix (Henri), Desmartis, Despont, Dive, Duhaldeborde, Dussert.
Fabre, Fénélon (Yves, élève de philosophie), Forie;
Galand (professeur honoraire), Géraud (Raoul), Guéry, Guidé;
Jeamment, Jouanel (Pierre), Jouanel (Yves), Jouhet, Jubin (membre honoraire);
Lambert, Lespinasse (Jean-Louis), Loupias (sous-préfet), Lusignan (Guy);
Marche (Jean), Marche (Louis), Mars, Mathieu, Matignon (Jacques), Maurt (principal), Mirgaudou, Monteil (Henri), Mounier (maire de Bergerac), Mourguet, Mourlet, Murat;
Nallet, Noël, Nouviale;
Parcellier (René), Pazat (Joseph), Pazat (Maxime), Peyrot, Picard (Georges, des services américains d'information), Pichot;
Rougier, Roujean, Rousseau (Michel), Rousseau (Pierre), Rousseau (René);
Saignette, Sarrut, Sautereau, Simounet (Gaston);
Tamarelle (Jack), Tourette (professeur);
Vergniol (André), Vergniol (Elie, élève de mathématiques).
Verprat, Vigier de Gaston, Villot.

MENU

Huitres
Hors-d'œuvre
Filet de bœuf sauce Périgueux
Pommes purée
Dindes rôties
Corbeilles de fruits
Vin rouge contrôlé en carafes
La Truffière
Saint-Emilion 1939
Château-Neuf-du-Pape 1938
Champagne du Président
Café
Fine

Les vins sont offerts par l'association, par son président le docteur Pierre Rousseau, et par les camarades Bourzac, Delpérier, Domenget de Malauger, Jeamment, Godard.

Au dessert, M. Robert Coq, secrétaire général, prend le premier la parole :

DISCOURS DE M. ROBERT COQ

Mon Général,
Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Maire,
Monsieur le Principal,
Messieurs,
Mes chers camarades,

Je vous présente les excuses de quelques camarades qui ont été empêchés d'assister aujourd'hui à nos agapes : MM. Charrière (Yvan), Chaussade (Pierre), Collet, Delluc, Flouret, Fraigneau (René), Geneste, Géraud-Jardel, Goulard, Lacroix, Leydier, Mirabel, Nouvel (Ernest), Tamarelle (Paul).

Messieurs, le rôle d'un secrétaire général n'est pas de parler ; je voudrais pourtant vous dire que nous réunissons quatre-vingt-cinq convives autour de ces tables. Nous vous remercions d'avoir aussi aimablement répondu à notre appel et d'être venus aussi nombreux ; nous remercions particulièrement les jeunes, qui ont spontanément invité deux distingués représentants des services britanniques et américains d'information, MM. les commandants André d'Antal et George Picard, auxquels nous adressons des souhaits de bienvenue.

Nous sommes heureux de voir aussi assis auprès de nous notre camarade René Déjouas, qui vient d'être élevé au grade de lieutenant-colonel, et qui était tenu enfermé, l'an dernier, à pareille époque, par les Allemands, dans les cachots de la Gestapo, à Paris.

Parmi les professeurs qui ont bien voulu être des nôtres aujourd'hui, nous avons le plaisir de compter notre bon vieux maître, M. Galand, le doyen des professeurs honoraires. Nous renouvelons à M. le Principal, récemment installé, les vœux de bon accueil déjà exprimés dans le Bulletin.

Nos félicitations vont à M. Moulinier, maire de Bergerac, pour avoir lui aussi échappé aux Allemands, qui le tenaient captif à Bordeaux, au fort du Hâ, tant ils craignaient son retour parce qu'ils savaient bien qu'il ne leur livrerait ni les clés de la ville, ni les clés de sa conscience.

L'association célèbre aujourd'hui son XVII^e banquet, et, dans nos annales, en trente-cinq ans, quatre fois seulement le président du banquet n'a pas été celui de l'amicale : le 26 octobre 1912, le banquet Mounet-Sully glorifiait la Comédie-Française ; le 3 décembre 1935, le banquet du général Paul. Matter honorait l'armée ; le 11 décembre 1938, avec le docteur Maurice Chicandard ; c'était l'obédience fédérale à l'Union des associations d'anciens élèves des lycées et collèges français. Aujourd'hui, 10 décembre 1944, notre banquet se tient sous le vocable de la Résistance, puisque bon nombre de résistants — de vrais résistants — sont auprès de M. le général Ambroise Bernard, qui préside notre fête.

A ses côtés, nous avons la bonne fortune que M. le Sous-Préfet de Bergerac, membre honoraire de droit de l'association, soit M. Maurice Loupias ; or, nul n'ignore que M. le général Bernard et M. Maurice Loupias — alias le général Brousse et le commandant Bergeret — ont été dans notre région, à la tête de quelques milliers d'hommes de bon arroi, les arcs-boutants de l'obstination française.

Le général Bernard est notre camarade, puisqu'il est ancien élève du collège Henri-IV et souscripteur perpétuel de l'association, mais M. Maurice Loupias est mon camarade, parce que, l'un et l'autre, nous appartenions naguère à la même administration, administration dans laquelle il n'y a que des camarades et non pas seulement des collègues. Qu'il me permette ici de

lui dire que, devant les marques constantes de confiance et de sympathie qu'il me témoigne depuis longtemps, cette ancienne camaraderie s'est transformée en fidèle amitié.

Messieurs, la parole est donnée à l'élève Yves Fénelon, de la classe de philosophie.

DISCOURS DE L'ELEVE YVES FENELON

Mon Général,
Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Principal,
Monsieur le Maire,
Monsieur le Président,
Messieurs,

Puisque c'est à moi que revient l'honneur, honneur redouté, d'employer devant vous ma modeste éloquence à cette allocution d'usage, je remercie bien vivement M. le Principal de nous avoir choisis avec mon camarade de mathématiques pour représenter à votre banquet les élèves du collège Henri-IV. Je voudrais traduire aussi toute la reconnaissance que votre aimable geste a suscité au cœur de jeunes gens qui ne manqueront que d'aptitudes à le prouver devant un aréopage aussi intimidant.

Voltaire, à son déclin, prévoyant les grands changements que devait subir la société à la fin du dix-huitième siècle, s'écriait : « Les jeunes gens sont heureux, ils verront de bien belles choses. » Prévoyait-il également qu'ils en verraient d'horribles ? On ne pourrait se fier au sourire sarcastique de l'auteur de « Candide ». En réalité, presque toutes les générations ont connu du début à la fin de leur existence des situations variées et souvent contraires. La jeunesse de l'époque de Voltaire, qui vivait dans l'aimable facilité d'un siècle insouciant, a vu la Terreur dans son âge mûr. Celle dont parle Musset, qui s'est élevée au fracas des armes et au roulement du tambour, s'est épanouie dans les longues années de paix du ministère Guizot. Notre jeunesse a eu des débuts insouciant, dans le calme relatif, après la Grande Guerre. L'aube a été courte, l'envahisseur est revenu avec sa cohorte de misères; la vie jadis si facile devint un problème chaque jour plus angoissant. Personne n'était épargné, et la jeunesse, moins que tout autre. Mais un pays peut-il être réduit à l'esclavage, surtout lorsqu'il s'agit de la France, terre de liberté ? En 1430, une jeune fille a sauvé le royaume; en 1792, les « sans-culottes » ont sauvé la République; en 1914, nos pères se sont sacrifiés pour que nous vivions libres. Une telle tradition ne saurait mentir. En 1944, le peuple entier s'est soulevé aux seuls mots : « Aux armes, citoyens ! » La Résistance a sauvé la patrie. « La douce France », débarrassée de ses chaînes, respire à nouveau l'air bienfaisant de la liberté. Nos dernières années, certes, n'ont été ni joyeuses, ni insouciantes; mais l'avenir s'ouvre devant nous avec une perspective de paix durable. Nous ne devons jamais perdre de vue que c'est la Résistance, la vraie France, qui nous l'a ouvert, sans oublier nombre de nos camarades dont quelques-uns, hélas ! ont payé de leur vie l'attachement à la patrie. Soyons fiers d'eux, ne déméritons pas de leur vaillance; pour cela, suivons le chemin tracé par les grands organisateurs de la libération, dont deux représentent ici

la Résistance en Dordogne et qui nous ont si bien appris comment on aime son pays et comment on travaille pour lui.

Cependant, combien l'existence est rude au milieu d'une société indifférente sans aucun appui moral ni matériel ! L'amitié n'est-elle pas le plus précieux des biens ? Disons avec Xavier de Maistre : « Heureux celui qui possède un ami. » Comme il est bon de se retrouver de temps en temps pour voir s'aplanir et disparaître les plus rudes aspérités du sentier de la vie et de se serrer les coudes sur les tables de ce banquet, tout comme autrefois sur les tables du collège.

C'est à la solidarité et à l'union fraternelle qui règne parmi cette grande famille qu'est l'Association amicale des anciens élèves du collège que je lève mon verre en lui souhaitant de répandre longtemps encore ses bienfaits autour d'elle.



DISCOURS DE M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU
président de l'association

Mon Général,
Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Maire,
Monsieur le Principal,
Messieurs,

Chers camarades.

Quand les cloches de France, en septembre 1939, apprirent à notre pays qu'il était de nouveau en état de guerre, les membres de l'association prirent la décision unanime de suspendre jusqu'à la fin des hostilités le cours de leurs banquets officiels. Des raisons de décence et de deuil national ne nous permirent pas, pendant l'occupation, de renouer la tradition. Mais voici que les troupes ennemies ont quitté notre sol ; malgré l'absence de nos prisonniers, bien que la joie ne puisse éclater dans tous les cœurs, l'événement est tel qu'il a paru au conseil d'administration que notre société devait reprendre cette année son existence dans toute son ampleur. En offrant, enfin, la présidence de cette réunion à M. le général Bernard, le comité a voulu marquer son dix-septième banquet du sceau de la libération.

Mon Général,

Du temps que nous étions écoliers, si le voile du destin avait pu être soulevé devant nos imaginations d'enfants, quelle n'eût pas été notre surprise et aussi notre émoi à la pensée des heures dramatiques dont nous devons être les acteurs et les témoins ! Mais la marche des événements obéit à des lois dont nul n'a pu analyser la complexité ni prévoir les effets. La nature, implacable, assiste à nos agitations stériles sans s'émouvoir de « la majesté des souffrances humaines », ainsi que l'a chanté Vigny dans un poème immortel.

Au sortir du collège, chacun de nous suivit sa route, Toi, mon cher Bernard, tu voulus être soldat. Et n'est-ce pas le plus bel éloge qu'affirmer que tu sus, en toutes circonstances, accomplir ton devoir ? Sorti de Saint-Cyr en 1901, tu vas bientôt faire partie de cette armée coloniale qui donna à la France

un vaste empire, orgueil de notre nation. En Cochinchine, au Tonkin, à Madagascar, au Sénégal, au Dahomey, en Tunisie, au Maroc, tu combats sur tous les océans et sur tous les continents. Tu commences la grande guerre de 1914 au Laos pour la terminer sur le front de l'Est, où sept citations, dont deux à l'ordre de l'armée, sont la récompense de ta valeur militaire et de ton courage. Voici quelques années, tu viens enfin te fixer au milieu des tiens, dans ton foyer bergeracois. Mais survient 1939. Tu partages les premiers espoirs, bientôt les craintes confuses des malheurs que l'on sent planer sur notre patrie. Puis c'est 1940, la défaite de nos armes, l'invasion, l'occupation. Ton âme d'officier ne peut, dans sa détresse, se résigner, car la résignation n'est pas ton fait. Tandis que l'ennemi resserre son étreinte, tu prépares en secret la Résistance, prêt à intervenir plus activement, dès que l'occasion sera favorable. En juin, menacé de toutes parts, tu reprends ton uniforme, et, bientôt, tu es placé à la tête des Forces de la Résistance, à qui tu communique ta foi et ton expérience de soldat. C'est enfin la libération de Bergerac, dans l'apothéose des drapeaux, dont flottent librement les trois couleurs. Et ce sont aujourd'hui tes condisciples, tes camarades d'enfance, qui te disent leur fierté de te voir les présider à cette table du plus profond de leur cœur.

Monsieur le Sous-Préfet,

En décidant dans notre règlement intérieur que le magistrat placé à la tête de cet arrondissement doit être membre honoraire de droit de l'association, nos devanciers ont montré tout le prix qu'ils attachent à la présence parmi nous du représentant du gouvernement de la République. Et je dois dire combien tous vos prédécesseurs, monsieur le Sous-Préfet, nous ont semblé heureux, au cours de nos fêtes, de se trouver à nos côtés. Ils venaient, nous disaient-ils, revivre à notre table des instants de leur jeunesse et se délasser aussi des travaux de leur charge. Nous voulons penser, monsieur le Sous-Préfet, que vous n'avez pas failli à la tradition, et qu'ici vous avez pu oublier les préoccupations si angoissantes de l'heure, les graves problèmes qui, chaque jour, sollicitent votre décision. Nous savons bien, certes, que vous gardez sans doute l'empreinte des souffrances physiques, des tortures morales que connut le commandant Bergeret alors qu'il était chef de la Résistance de Dordogne-sud.

Pendant notre enfance, quand nous lisions les aventures de Robin des Bois, combattant du temps du roi Richard pour l'indépendance de l'Ecosse, nous étions bien loin de nous douter qu'au siècle des chars d'assaut et des armes automatiques nous verrions se développer dans notre France de semblables réalisations. Réalisations qui n'ont cessé de harceler l'ennemi, de jeter le désordre parmi ses troupes et de contribuer largement à la libération de notre pays.

Mais au prix de quelles fatigues, de quelles angoisses pour un chef ? J'ai trop vécu dans ma Double natale aux côtés des groupes de résistance, j'ai trop été mêlé à leur vie intime pour ne pas savoir qu'il est des instants où, parmi les succès et les revers, les yeux du chef se brouillent de larmes quand tombent au combat ceux qu'il considère comme ses enfants. C'est le danger qui rôde, toujours invisible et présent, c'est l'angoisse des rapides décisions à prendre, des déplacements à ordonner, de la discipline à organiser dans une défensive toujours en éveil.

Le commandant Bergeret a vécu tout cela, mais il eut la grande joie de voir Bergerac libre; aujourd'hui, notre association lui adresse, en même temps qu'elle fête son sous-préfet, l'hommage de sa reconnaissante sympathie.

Monsieur le Maire,

Nous sommes de trop vieilles et trop intimes connaissances pour que je m'attarde longtemps à vous remercier d'avoir accepté notre invitation. Je veux vous dire seulement que tous ici nous avons été dans les transes pendant les jours de souffrance de votre captivité. Faut-il vous dire aussi que, bien souvent, je contemple à Saint-Géry une maison aux toits défoncés, aux murs noircis par l'incendie, sur laquelle flotte un petit drapeau, et je pense avec émotion que ce fut là votre foyer détruit. Je veux encore affirmer que les anciens élèves du collège savent la sollicitude qu'au cours de vos magistratures vous n'avez jamais cessé de témoigner à leur établissement. Et laissez-moi vous adresser, au nom de mes camarades, un bien affectueux merci.

Monsieur le Principal,

En vous offrant ses souhaits de bienvenue, l'association vous dit sa joie de vous compter parmi ses membres. Mais la chaude sympathie de cet accueil entraîne à nos yeux une rançon qui nous est chère. Nous vous demandons, monsieur le Principal, de diriger de toute votre autorité notre collège pour qu'il retrouve son lustre et son renom dans une région dépourvue de tout autre établissement secondaire et pour que la presque totalité de nos jeunes vienne y réclamer leur formation et leur instruction.

Mais qui a parlé de rançon ? Je suis sûr, monsieur le Principal, que vous venez à Bergerac pour redonner au collège sa place : la première dans l'Académie. D'avance, notre société vous en exprime sa reconnaissance.

Mes chers camarades,

En votre nom, j'ai salué nos hôtes en leur apportant les remerciements de tous. Je désire maintenant m'entretenir quelques instants avec vous de notre déjà vieille association. Loin de moi la pensée d'en célébrer les fastes : sa fondation, l'enthousiasme des premiers banquets, la grande voix de Mounet-Sully faisant parmi ceux qui l'écoutaient passer le frisson de la beauté ; après la longue présidence du docteur Cayla, celle, hélas ! éphémère d'Albert Claveille ; les propos spirituels ou éloquentes de Paul Petit ; la réception de nos soldats à cette table : hier, Paul Matter ; aujourd'hui, Ambroise Bernard ; l'éclat de nos soirées théâtrales, nos espoirs de 1938 ; la préparation du trentenaire de la société. Réalités d'hier, projets pour demain. Je veux seulement, Messieurs, mes chers camarades, dire avec vous un hymne à l'amitié dans le cadre de notre association. Nous sommes les acteurs du grand drame qui, sans doute, va bouleverser le monde ; peut-être vivons-nous une de ces époques cruciales où chancellent les civilisations. De ce creuset où ont été jetés tant de ferments, on sent confusément que quelque chose va naître : nous voudrions quelque chose de grand. Mais les évolutions créatrices, les révolutions pour tout dire, ne vont pas sans qu'à côté des plus beaux sentiments se fassent jour les basses passions qui agitent l'âme humaine ; la calomnie, la jalousie, l'envie, les haines individuelles ; n'est-il pas bon de sentir à ses côtés, dans de pareils instants, le bras solide d'un ami sincère ? Où chercher les plus belles amitiés qu'au sein d'une société qui est avant toutes choses une amicale ? Et où l'amitié et l'union peuvent-elles trouver un fondement plus solide qu'aux sources mêmes de notre vie intellectuelle et morale, dans les souvenirs qui gardent l'empreinte des vieilles pierres où s'écoula notre jeunesse ? Nos fêtes, nos réunions mensuelles, ne sont-elles pas des relais dans une existence remplie de soucis, des paliers de repos et d'oubli avant la reprise

du labeur quotidien? Travail de chaque jour, qui console et ennoblit, travail qui sera le fondement de la société future, travail que nous devons au pays pour la vie future et la reconstruction de la patrie détruite.

Messieurs,

A notre France immortelle, « France mère des arts, des armes et des lois », à la France d'hier, à la France de demain, je lève mon verre à nos prisonniers, à notre président, le général Ambroise Bernard; à M. le Sous-Préfet, à M. le Maire de Bergerac, à M. le Principal, à vous tous, mes chers camarades, à la prospérité de l'association



DISCOURS DE M. MAURT,

Principal du Collège Henri IV

Mon Général,
Monsieur le Président,
Messieurs,

Une heureuse destinée me vaut le privilège de prendre juste à temps la direction de votre maison, après un retard bien involontaire dont je reste confus, pour qu'il me soit donné, sur l'invitation cordiale de votre aimable secrétaire général, d'avoir le plaisir de m'asseoir à votre table de famille et de prendre part à vos agapes fraternelles. L'excellence des vins qui ont rempli nos coupes et les talents culinaires de notre traiteur ne sauraient être étrangers sans doute au charme de cette réunion. « Homo sum : humani nil a me alienum puto », mais ma gratitude tient, vous le savez, d'une satisfaction d'un autre ordre qu'il n'aura besoin pour s'exprimer que des accents de la sincérité.

D'un « sursum corda » naquit la Libération, prélude d'une victoire prochaine et totale, qui permet aujourd'hui la reprise heureuse de vos travaux et marque dans vos annales une date glorieuse. Jour de triomphe pour une fille fidèle de notre « alma mater », fière de la forte culture littéraire et scientifique à elle impartie et fermement attachée à l'idéal de liberté, de droiture et de tolérance dont sa forte éducation lui permet d'apprécier tout le prix. Hors de notre foyer de libre esprit critique et de haute indépendance de la pensée, notre culture classique a parfois connu des détracteurs, mais quel juste retour des choses d'ici-bas quand on voit tant de jeunes vaillants entrer avec vous, monsieur le Sous-Préfet, dans la lutte pour la défense des esprits libres, des âmes droites, des cœurs généreux, de tout notre patrimoine intellectuel et moral qui fait notre orgueil et la gloire de la France, et comme les mesquines satisfactions d'avantages matériels et sociaux s'estompent à la clarté d'une si brillante victoire !

Il est peut-être exact de dire que la véritable instruction, c'est ce qui reste quand on a tout oublié. A ce sujet-là, je pourrais me croire très instruit, s'il ne me venait à l'esprit deux petits vers d'un sonnet :

L'espoir, il est vrai, nous soulage
Et nous berce un instant notre ennui.

et je me demande combien de temps encore il faudra nous laisser bercer, tantôt au rythme lent des décisions administratives, tantôt au rythme précipité des réformes provisoires. L'espoir, il est vrai, nous soulage et quand, au dernier souffle de la libération, se fermeront portes et fenêtres, quand nos programmes seront étayés sur des bases solides, quand un car qui tombe en panne, un pneu qui crève, une semelle de chaussure qui reste collée à la chaussée ne seront plus prétexte à toutes les indulgences, quand les maîtres ne recevront plus l'ordre de modérer leurs exigences et de réduire le travail des élèves en fonction des restrictions alimentaires, si ce n'est de quelques loisirs familiaux, à ce moment-là — mais à ce moment seulement — nous jouirons d'un climat favorable à une modernisation rationnelle des études et à la prospérité de notre établissement. S'il ne dépend pas tout à fait de moi seul que le collège retrouve son lustre et son renom, sensible à la chaude sympathie de votre accueil et fort du précieux concours de votre Association, monsieur le Président, je dépose en vos mains le gage du dévouement le plus cordial.

Aux âmes bien nées, Messieurs, les instants charmants ne font pas oublier les douleurs d'autrui. Je pense à tous les sacrifices, à toutes les plaies, à toutes les meurtrissures et dans le recueillement de la compassion, je m'incline devant vous, mon général, en vous priant de daigner agréer par ma voix l'hommage de respect et d'admiration que doit à ses défenseurs l'Université française.

C'est à l'indépendance nationale et au sens de la discipline que je vous invite, Messieurs, à lever vos verres, ainsi qu'à la santé de vos enfants, notre espoir de demain.



DISCOURS DE M. MOULINIER.

Maire de Bergerac

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général

Je vous remercie de tout mon cœur des paroles élogieuses que vous avez prononcées à mon égard.

Je me suis toujours fait un devoir de répondre présent à votre aimable invitation. Messieurs, en assistant à votre déjeuner amical, je sens que je suis au milieu de gens qui, non seulement conservent le souvenir ému d'un établissement où ils ont passé leur jeunesse, mais qui veulent toujours montrer leur attachement à leur collège. D'enfants de cette maison, vous êtes devenus aujourd'hui ses protecteurs et vous veillez sur elle. Je vous en félicite.

Ma présence parmi vous représente celui qui a la charge et l'entretien de la maison que vous désireriez voir chaque jour plus belle, plus prospère et plus accueillante.

Hélas ! depuis 1939, cette maison est devenue hôpital, collège et, pouvons-nous dire, en 1944, prison ou maison de repli de gens indésirables, et, en août 1944, caserne où se sont installés nos libérateurs, que, par suite de manque de locaux, nous avons été obligés de garder jusqu'au 16 novembre.

Croyez, Messieurs, que, depuis ma reprise de pouvoirs, rien ne m'a échappé et que, malgré nos nombreuses occupations, le collège a toujours été au premier plan de mes soucis et, le 16 novembre, ma joie était aussi grande que la vôtre de voir toute cette

jeunesse prendre la rue des Pépinières en formant un monôme, comme nos grands étudiants.

Bravo ! Voici notre nouvelle France !

Croyez que la tâche de la municipalité n'est pas encore terminée, car, hélas ! nous avons encore notre internat à ouvrir.

Devant quel problème nous trouvons-nous ? Mais je vous donne l'assurance que, sous peu, ces nombreux problèmes seront résolus et que, l'année prochaine, notre belle ville aura le collège qu'elle doit avoir.

Je suis heureux que ma présence au milieu de vous marque le premier pas de l'école unique, école de notre grande démocratie, que nous désirons tous.



ANALYSE DU DISCOURS DU DOCTEUR GASTON SIMOUNET

Vice-Président de l'Association

Il ne veut pas jouer à l'importun, aussi s'excuse-t-il d'avoir imposé le silence aux jeunes, parfois trop bruyants pendant qu'on prononce les discours. Il n'est pas autoritaire, mais il aime la discipline. Il remercie tous les camarades de l'avoir élu, le matin même, en qualité de vice-président de l'Association. Il porte un toast à la Résistance, à la France et à ses généreux alliés.



DISCOURS DE M. MAURICE LOUPIAS,

Sous-Préfet

Mon Général,
Monsieur le Maire,
Monsieur le Président,
Monsieur le Principal,
Messieurs,

Je ne suis pas surpris que mes prédécesseurs aient pris un plaisir particulier à se trouver au milieu de vous. Comme eux, je goûte ce plaisir ; comme eux, à votre contact, je me rajéunis, car j'évoque le temps — il me semble que c'était hier ! — où, élève de philosophie, je représentais mes camarades au banquet des Anciens élèves du lycée de Rodez.

Déjà, à cette époque, un pont avait été jeté entre le collège de Bergerac et le lycée de Rodez, par M. Vieussens qui, de principal à Bergerac, était devenu proviseur à Rodez. Et certes, j'aurais été bien surpris si l'on m'avait annoncé alors que j'établirais un jour une nouvelle liaison entre les deux établissements et que cette heureuse circonstance serait due à ma qualité de sous-préfet.

Je ne connaissais guère, à cette époque, des sous-préfets, que ce qu'en dit le vieux rossignol de la délicieuse ballade en prose d'Alphonse Daudet. Vous savez bien, ce dialogue où les violettes demandent :

« Est-ce que c'est méchant un sous-préfet ? »

Et où le vieux rossignol, qui a chanté toute une saison dans les jardins de la sous-préfecture et qui sait bien ce que c'est qu'un sous-préfet, répond :

« Pas du tout ! »

Il est certain que le bon sous-préfet aux champs d'Alphonse Daudet est un être particulièrement inoffensif, puisqu'il pousse le bon goût jusqu'à faire des vers au lieu d'infliger des discours à ses administrés.

Me couvrant d'un précédent aussi célèbre, je pourrais, moi aussi, m'en tenir là et, après avoir prononcé la phrase sacramentelle :

Messieurs et chers Administrés...

escamoter purement et simplement le discours que vous redoutez.

Mais, l'Université est là, elle me guette par les yeux de M. le Principal et par ceux des anciens élèves du collège.

Et puis, n'ai-je pas promis à mon camarade et ami Robert Coq, votre secrétaire général, de me soumettre à la règle commune ?

Et puis encore, les sous-préfets sont peut-être beaucoup plus dangereux que ne pensait le rossignol et éprouvent-ils un malin plaisir à asséner à leurs chers administrés le poids de leurs discours.

Et je dois être, pour ma part, un sous-préfet de la pire espèce car, vous l'avouerez-je, j'éprouve une joie, peut-être coupable, mais cependant bien réelle, à m'entretenir aujourd'hui avec vous.

Vous avez bien voulu, en effet, placer cette réunion sous le signe de la Résistance, et rien de ce qui touche à ce qui fut ma vie pendant des mois et des années ne saurait me laisser indifférent.

Tout à l'heure, votre président, le docteur Rousseau, a dit que nous sentions confusément que, du chaos des temps présents, quelque chose allait naître. Et il s'est écrié :

« Nous voudrions que ce soit quelque chose de grand ! »

Et nous voilà, par cette phrase, jetés au centre même de nos inquiétudes et de nos espoirs.

Nous sommes à un moment de grande inquiétude, et si l'on en cherchait les causes profondes, je serais tenté de les trouver chez un moraliste du siècle dernier, que sa finesse et son bon sens auraient dû sauver de l'oubli : Doudan, qui se demandait si l'on pouvait concilier l'amour du progrès avec le respect du passé, et qui notait que ces deux sentiments paraissaient s'exclure.

A y bien réfléchir, en effet, cette lutte entre le passé et l'avenir, c'est la cause profonde de bien de nos controverses sociales, comme de nos incertitudes intimes.

On a trop oublié que Renan nous a donné la clef du problème quand il a dit : « Les vrais hommes de progrès sont ceux qui ont pour point de départ le plus profond respect du passé. »

Nous avons pris parti trop légèrement, les uns pour le passé, les autres pour l'avenir, opposant arbitrairement la matière et l'esprit, sans savoir ce que c'est que le Temps, sans savoir si l'esprit et la matière ne sont pas les manifestations apparentes d'un même principe.

Et, par l'erreur des hommes ou la fatalité des événements, la conquête ou la possession des richesses et de l'argent qui en est le signe sont devenues l'universelle préoccupation.

C'est à ce moment redoutable que nous sommes conviés à l'action sociale et que, pour l'exercer, nous devons choisir nos disciplines et notre idéal.

Dans une page prophétique de « l'Ile des Pingouins », Anatole France décrivait le sort qui attend les pays qui se laisseraient asservir et dominer par les forces aveugles de la civilisation industrielle. Il disait :

« Ce grand peuple n'avait plus ni tradition, ni culture intellectuelle, ni arts. Le progrès s'y manifestait par l'industrie meurtrière, la spéculation infâme, le luxe hideux. On ne trouvait jamais les maisons assez hautes et on les soulevait sans cesse : on en construisait de 30 ou 40 étages, où on superposait bureaux, magasins, comptoirs de banques et sièges de sociétés, et l'on creusait dans le sol, toujours plus profondément, des caves et des tunnels.

Quinze millions d'hommes travaillaient dans la capitale géante... Rien ne subsistait que le culte de la richesse... et rien ne faisait prévoir la fin d'un régime fondé sur ce qu'il y a de plus fort dans la nature humaine : l'orgueil et la cupidité ! Pourtant, les observateurs avisés découvraient plusieurs sujets d'inquiétude : les plus certains étaient d'ordre économique et consistaient dans une surproduction toujours croissante, qui entraînait de longs et cruels chômages. Un autre symptôme funeste frappait les esprits : la catastrophe désormais périodique, régulière, rentrait dans les prévisions et prenait dans les statistiques une place de plus en plus large. »

Dans cette ample et ferme description, vous avez reconnu toutes les inquiétantes réalités du temps présent.

A ce dérèglement des choses s'ajoute celui des esprits : c'est l'abaissement des caractères, la corruption de l'esprit public, l'insurrection des intérêts particuliers, l'indifférence au bien général. On a constaté, trop souvent, je dois le dire, la démission des intellectuels, la trahison des élites, la grande peur des bien-pensants. C'est le peuple de France qui a pris le « maquis » pour la Libération de la patrie, et non, à quelques exceptions près, ce qu'il est convenu d'appeler les classes dirigeantes.

Faut-il croire que notre société finira — révolte ou dégoût — dans les convulsions de l'anarchie, où faut-il espérer que nous pourrions assurer nos destins et ceux de notre patrie, qui n'a jamais séparé sa cause de celle de l'humanité ?

Je n'ai pas la prétention de vous révéler par quels moyens nous pourrions résoudre les redoutables problèmes qui se poseront à nos intelligences et plus encore à nos consciences et à nos volontés.

Mais je veux vous dire, malgré les incertitudes du présent, quelles sont nos raisons d'espérer.

Le poète l'a noté :

Un grand désir de paix se lève au cœur du monde,
Et l'homme en aspirant à plus de vérité,
Cherche dans sa souffrance une voix qui réponde
A son besoin profond d'universalité.

C'est ce besoin profond d'universalité que les disciplines intellectuelles doivent mettre au fond de nos cœurs.

Il faut

Avoir au fond de l'âme un goût de plénitude
Que ne peut satisfaire aucun bonheur du temps.

Or, qu'est-il ce goût de plénitude, sinon le goût de la liberté, sans laquelle il ne saurait y avoir de dignité humaine ?

Ceux qui ne portent pas en eux ce goût de la liberté et la volonté d'atteindre la vérité, ne seront jamais que des esclaves : esclaves de leurs passions, de leurs égoïsmes, de leurs richesses mêmes.

Et c'est parce que, dans la Résistance, j'ai connu des hommes désintéressés qui portaient en eux ce goût inné de la sublime liberté, que j'ai confiance en notre France qui possède de tels hommes.

Mais ces hommes ne seront jamais assez nombreux. Il appartient à nos établissements d'éducation de les former.

La tâche est rude.

Nos générations subissent les conséquences de cruelles années ; au cours de la lutte éternelle entre l'esprit et la matière, c'est souvent la matière qui paraît l'emporter aujourd'hui et, dans la tempête où nous nous débattons, Prospero n'a pas encore vaincu Caliban. A cette tâche, il faut l'œuvre de tous : anciens élèves, maîtres du collège, que les fils du Bergeracois, pénétrés des vertus ancestrales, grandissent au collège, à l'abri d'une discipline paternelle, mais ferme. Rappelez-leur que toute civilisation n'est pas seulement une conquête de l'homme sur les choses, mais plus encore une conquête de l'homme sur lui-même.

Foch a dit : « Les dons, cela n'existe pas. L'intelligence ?

Bien sûr, il faut en avoir. Mais, avant tout, de la volonté : une volonté qui ne se disperse pas; tout est là : vouloir. Dès que nous voulons, nous comprenons et nous pouvons. »

L'œuvre de l'intelligence n'est rien sans celle de la volonté et nous ne fonderons rien de durable qu'en subordonnant nos activités à un idéal qui dépasse notre personne et notre vie.

Car l'homme, en triomphant de son insuffisance,
Etablit son royaume au-dessus de la mort.

Dites-leur bien que toute société comme toute civilisation devient inhumaine, quand elle perd le sens de la mesure dans laquelle la pensée antique avait trouvé la règle de la suprême sagesse et que notre claire raison française a le juste orgueil d'avoir recueilli et conservé dans le patrimoine de l'humanité.

Puissent-ils devenir des bons pilotes de ce navire symbolique par lequel Victor Hugo représente l'ascension de l'humanité vers le bien :

Où va-t-il ce navire ? Il va de jour vêtu,
A l'avenir divin et pur, à la vertu,
A la science qu'on voit luire,
A la mort des fléaux, à l'oubli généreux,
A l'abondance, au calme, au rire, à l'homme heureux.
Il va, ce glorieux navire,
Au droit, à la raison, à la fraternité,
A la religieuse et sainte vérité,
Sans impostures et sans voiles,
A l'amour, sur les cœurs serrant son doux lien,
Au juste, au grand, au bon, au beau. Vous voyez bien
Qu'en effet, il monte aux étoiles ?

Ah ! comme nous voulons, nous aussi, les hommes de la Résistance, que ce qui va naître soit quelque chose de beau !

Ce vœu que j'exprime du fond de mon cœur, j'ai la bonne fortune aujourd'hui de le formuler sous les auspices d'un président de banquet dont toute la vie est un exemple de droiture et que je m'enorgueillis d'avoir eu, dans la Résistance, comme collaborateur. Qu'il me permette, en le saluant respectueusement, de lever mon verre à sa santé, en même temps qu'à la prospérité du collège de Bergerac, et à celle de la France !

DISCOURS DU GENERAL AMBROISE BERNARD,

Commandant des forces de la Résistance du Secteur de Bergerac

Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Maire,
Monsieur le Principal,
Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Messieurs,
Mes chers Camarades,

Je ne suis certainement pas le seul à être surpris de me voir à la place que j'occupe en ce moment. Combien d'autres, plus qualifiés auraient tenu ce fauteuil bien plus légitimement et bien plus brillamment que moi.

Mais je ne suis pas aveuglé à ce point par les fumées de l'encens que je n'entrevoie les sentiments qui vous ont poussés à m'offrir cette si honorable présidence.

Vous avez voulu, en ma personne, rendre hommage à la Résistance.

Dès lors, après le premier mouvement de refus, qui s'imposait à ma modestie, je ne pouvais qu'accepter une offre, flatteuse pour moi, certes, mais qui, me dépassant de beaucoup, revêtait la forme d'un tribut de reconnaissance des « anciens élèves du collège » envers ce Mouvement, si grandiose, par son ampleur et par ses résultats, qu'il a mérité l'admiration du monde entier.

Si la France est aujourd'hui délivrée de ses chaînes, si elle mange du pain qui n'a pas été pétri par des mains ennemies, c'est à la Résistance qu'elle le doit.

La Résistance, ce fut d'abord le travail extrêmement délicat, long et dangereux du recrutement sous les yeux de l'ennemi, avec le souci constant de ne pas éveiller l'attention des indicateurs de la cinquième colonne, toujours prêts, pour quelques billets de mille francs, à faire allonger les listes, déjà si fournies, des internés et des fusillés.

La Résistance, ce fut ensuite la désignation des chefs aux divers degrés, la répartition des adhérents en groupes, sections, secteurs. Ce fut la réception clandestine des armes que les avions anglais nous jetaient du ciel et qu'il fallait, à la barbe d'un ennemi toujours en éveil, transporter et tenir cachées jusqu'au jour où l'action se déclencherait.

Ce fut l'étude des destructions à opérer, des neutralisations à assurer, ce fut la préparation, dans tous leurs détails, des plans d'attaque.

Après quatre ans d'une action soigneusement dissimulée, après quatre ans d'efforts d'organisation, effectués dans le secret le plus absolu, après quatre ans de travail souterrain, brusquement, le 6 juin dernier, éclata l'ordre tant attendu de passer à l'exécution. Nous avons pu alors sortir à l'air libre, jeter le masque, travailler en pleine lumière. Nous respirions enfin !

Alors, ce fut la lutte inégale de nos hommes mal vêtus, mal équipés, mal armés, contre un ennemi pourvu d'un puissant matériel et entraîné par cinq ans de guerre à travers le monde.

Qu'ils furent beaux nos soldats du maquis, quand, avec leurs simples mitraillettes, ils se jetaient poitrine en avant, au devant des blindés allemands !

Ils eurent tant d'audace, tant de cran, que le rôle des chefs fut plutôt de les retenir que de les entraîner.

Les Boches les redoutaient et ils s'imposent à notre admiration, les intrépides combattants de Sainte-Foy, de Prignonrieux, de Gardonne, de Mouleydier, de Pressignac !

N'avons-nous pas le droit d'être particulièrement fiers du fait d'armes de La Ribeyrie, glorieux entre tous.

Un groupe d'une cinquantaine d'hommes arrêté, après trois heures d'un violent combat, une colonne allemande venant de Périgueux, forte de 500 fantassins et 80 voitures, et l'oblige à rétrograder, après lui avoir infligé des pertes sérieuses, alors qu'elle était parvenue à quelques kilomètres de Bergerac, son objectif.

Ne se haussèrent-ils pas sur le plan des héros d'Homère, ces 80 soldats de Regain et de Joseph, qui, entourés par 1.500 Allemands, réussirent, à force d'audace et de sang-froid, à rompre le formidable cercle des assaillants et à s'échapper vivants, n'ayant perdu que neuf des leurs, alors que les pertes de l'ennemi atteignent le chiffre énorme de 140 tués et blessés.

Que d'exemples de bravoure et de sacrifice seraient à citer ! Que d'autres, malheureusement, resteront toujours ignorés parce que leurs auteurs ont tous disparu, victimes de leur magnifique intrépidité.

Que ce soit dans les profondeurs bouffues des sous-bois, le long des routes, sur les places de nos villages ou dans les rues de nos villes, partout la Résistance a fait merveille, partout l'héroïsme a coulé à pleins bords.

Mais, puisque je parle de la Résistance, pourrais-je ne pas citer le nom, si connu si estimé, si aimé, dans notre région, de celui qui la représente si complètement, qui la résume si parfaitement, qui la concrétise si glorieusement, de celui qui, à

Bergerac, en fut le créateur, l'animateur, le chef hardi, qui participa à tous les efforts, qui partagea tous les dangers, qui fut constamment sur la brèche, donnant à tous l'exemple de son intrépidité, de son dynamisme, de sa bravoure... Je veux dire M. Bergeret, que nous avons l'honneur d'avoir parmi nous aujourd'hui.

Bergerac peut être fier de son sous-préfet. Les hommes de sa trempe et de son caractère sont rares. Les Bergeracois peuvent lui accorder leur confiance affectueuse et leur dévouée sympathie, car ce sont des choses qu'on ne refuse pas à ceux qui s'en sont montrés dignes et qui ont fait tout leur devoir.

Je vous ai montré les troupes, je vous ai présenté le chef. Comment s'étonner dès lors, qu'en dépit de la pauvreté des moyens, l'œuvre accomplie ait été si magnifique ?

C'est que, chefs et soldats, étaient animés par une force qui les transportait sur un plan infiniment supérieur à celui où nous vivons habituellement. Une force qui en fait des surhommes, acceptant, le sourire aux lèvres, toutes les souffrances, tous les dévouements, tous les sacrifices, afin de sauver leur patrie en danger de perdition. Cette force, ai-je besoin de vous le dire, c'est l'amour de la patrie, mais un amour pur, désintéressé, immense. Un amour qui élève, qui ennoblit, qui sanctifie. Un amour capable d'abattre tous les obstacles, de vaincre toutes les difficultés, de faire que l'in vraisemblable devienne possible, de donner la victoire, en dépit de tous les pronostics, à celui qui, matériellement, paraît le moins fort, mais qui l'emporte par la supériorité de ses forces morales.

Les forces morales, c'est un axiome, sont prépondérantes à la guerre. Une armée vaincue est une armée qui se croit vaincue. Une nation qui ne veut pas être vaincue est invincible.

Cette galvanisation de la volonté ne s'obtient pas au commandement. Elle doit naître d'un mouvement spontané dans le cœur des soldats. Ce qui l'a provoquée, dans les rangs de la Résistance, c'est le danger que faisait courir à la France le succès, un moment entrevu, de l'entreprise hitlérienne. Cette organisation de gangstérisme mondial avait pour principe l'exploitation des passions mauvaises du cœur humain. Hitler confiait à des aventuriers de haute envergure la direction des affaires après se les être asservis par des compromissions incontestables. Puis, il cherchait à mettre de son côté tous les ambitieux, tous les aigris, tous les dévoyés, tous les malfaiteurs, en satisfaisant leur soif de jouissance, en contenant leurs appétits malsains.

Il ne s'agissait donc pas seulement entre l'Allemagne et ses ennemis d'une lutte pour des territoires contestés, mais bien d'un duel entre les criminels et les honnêtes gens, entre les forces mauvaises d'une masse sans foi ni loi, et les défenseurs de la justice, du droit, de l'honneur. En un mot, c'était le combat du bien et du mal.

Pour réaliser son odieux programme, Hitler devait vaincre la France, championne éternelle des grandes idées dont s'honore l'humanité. Ce but fut bien près d'être atteint. La France a failli être à jamais détruite. Mais la conscience française, après une défaillance qui fut sur le point d'être mortelle, s'est révoltée. La volonté de la nation unanime s'est dressée devant les sinistres projets de l'envahisseur, servi par des misérables qui ont livré leur pays à ceux qui voulaient l'assassiner et que Victor Hugo flagelle ainsi dans les « Châtiments » :

Le plus haut attentat que puisse faire un homme,
C'est de lier la France ou de garotter Rome ;
C'est, quel que soit le lieu, le pays, la cité,
D'ôter l'âme à chacun, à tous la liberté.

Les Roches la connaissent bien cette flamme fulgurante qui illumine le regard des Français aux grandes heures de leur Histoire. Ils l'ont vue, cette fleur ardente devant laquelle rien ne résiste, dans les yeux des combattants de Valmy, de la Marne.

de Verdun et tout dernièrement, dans les yeux des gars du maquis — et ils ont compris.

Ils ont compris alors, que c'en était fini de leur rêve fou d'asservir la France, ils ont compris que la « cavale indomptable et rebelle » ne se laisserait jamais ni séduire par les roucoulades hypocrites de la Lorelei, ni maîtriser par les brutalités de la Gestapo.

Dans la France entière, ce fut à l'appel du général de Gaulle la levée en masse des éléments sains de la population, de tous ceux qui n'avaient jamais accepté l'idée d'une collaboration avec l'ennemi. Il a paraphrasé éloquentement ces paroles que François Coppée prête à Jeanne d'Arc :

Armez-vous et venez !
Car Dieu fera cesser par moi votre souffrance
Et la grande pitié du royaume de France.

Si, le 6 juin, le peuple entier s'est soulevé d'un même élan contre la tyrannie nazie, si une union intime a de suite régné entre les combattants, issus cependant de milieux totalement différents, c'est que, partout, au Nord comme au Midi, en Bretagne comme en Alsace, dans les facultés, dans les lycées et collèges, dans toutes les écoles de France, les maîtres ont su inspirer à leurs élèves le même amour de la patrie française.

Je me fais un devoir d'exprimer ici ma profonde reconnaissance à notre cher collège et à ses professeurs, si capables et si dévoués, pour l'instruction dont je leur suis redevable et surtout, ce dont je leur sais un gré infini, pour m'avoir fait comprendre combien on doit être fier d'être Français et pour m'avoir rempli le cœur de la passion du patriotisme.

Comme elle est vraie cette phrase enflammée de Michelet :

« Pour nous, quoi qu'il advienne de nous, pauvre ou riche, heureux, malheureux, vivant et par delà la mort, nous remercions toujours Dieu de nous avoir donné cette grande patrie, la France. »

Sans tomber dans les excès d'un « dérouléisme » exacerbé, qui va d'ailleurs le plus souvent à l'encontre du but recherché, MM. les Professeurs d'aujourd'hui, comme ceux d'hier, enseignent avec ferveur à leurs élèves le culte de la patrie.

Certes, il est essentiel de dispenser aux jeunes gens, afin de les armer pour la vie, une solide instruction, d'accroître leurs aptitudes physiques, de développer leur intelligence, mais ce qu'il faut avant tout, c'est cultiver leur moral, en faire des hommes résolus, qui sachent vouloir et qui sachent agir, des citoyens désintéressés, prêts, s'il le faut, à déposer tout ce qu'ils possèdent sur l'autel de la patrie.

Au sortir du collège, chaque élève devrait avoir, si possible, l'esprit d'un Athénien et le cœur d'un Spartiate.

Le Français qui s'immole pour sauver son pays ne fait aucun calcul, aucune retenue; il ne s'arrête pas à moitié chemin sur l'échelle du sacrifice; il monte sans regarder en arrière, sans regret, jusqu'au sommet où atteignent seules les âmes d'élite et sans réfléchir, car s'il hésitait, il ne donnerait rien, dans un bel élan de générosité sublime, mais en pleine conscience de la grandeur et de la beauté de son acte, il s'offre, il se donne tout.

Le patriotisme est total ou il n'est pas.

Charles Péguy écrivait dans « Eve », dix mois avant de tomber à la tête de sa section d'une balle au front, le 5 septembre 1914, ces lignes prophétiques :

Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles,
Couchés dessus le sol à la face de Dieu !
Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre !
Heureux les épis-mûrs et les blés moissonnés !

Grâce à vos soins diligents, grâce à vos leçons, qui, parties du cœur, vont droit au cœur, vos élèves sauront, quand ils seront devenus des hommes, être dignes de leurs aînés.

Nous sommes sûrs que cette ardente jeunesse qui monte, que

nous voyons grandir avec tant de sympathie, portera le flambeau que nous lui remettrons, aussi bien que nous, mieux que nous.

La plus belle récompense que leurs aînés puissent recevoir, ce serait que ces chers enfants, sous l'empire d'une noble émulation, arrivent à les surpasser.

Maintenant que le drapeau français flotte au clocher des cathédrales de Metz et de Strasbourg;

Maintenant que le général de Gaulle, avec les forces de la Résistance qu'il a fait jaillir du sol, a tiré la France de l'abîme où des mains coupables l'avaient précipitée et voulaient la maintenir;

Maintenant que les gars du maquis et tous les braves qui ont refusé de courber la tête devant le Boche ont rendu à notre pays l'honneur que l'indigne gouvernement de Vichy avait laissé tomber dans la boue,

La France peut marcher fière et confiante vers son avenir. Elle vivra tant que ses fils sauront mourir pour elle.

Si un nouveau danger la menaçait encore, nul doute qu'un mouvement de Résistance surgirait aussitôt des rangs du peuple et que les héros ne manqueraient pas pour entraîner leurs frères d'armes sur le chemin de l'honneur, du sacrifice et de la victoire.

Henri de Bornier a magistralement exprimé une vérité de tous les temps en ces vers vibrants de patriotisme qui résument toute l'histoire de notre patrie :

O France, douce France, ô ma France chérie,
Rien n'épuisera donc ta force et ton génie !
Terre du dévouement, de l'honneur, de la foi,
Il ne faut donc jamais désespérer de toi,
Puisque, malgré les jours de deuil et de misère,
Tu trouves un héros dès qu'il est nécessaire.



ANALYSE DES DISCOURS

DES COMMANDANTS ANDRÉ D'ANTAL ET GEORGES PICARD,

des Services britanniques et américains d'informations

Ils évoquent la fraternité d'arme interalliée. En un français impeccable, ils remercient de l'accueil qui leur est réservé, dans lequel ils voient une preuve magnifique de la communion profonde qui unit la France à leurs pays. Pour terminer, ils lèvent leur coupe au général de Gaulle, à Sa Majesté le roi d'Angleterre et au distingué président des Etats-Unis, M. Roosevelt.



Prenant la parole le dernier, M. André Galand, le doyen des professeurs honoraires, fait solennellement remise avec beaucoup d'émotion du Livre d'Or sur lequel sont fidèlement rappelés, depuis l'année scolaire 1897-1898 jusqu'à celle de 1927-1928, les noms de tous les élèves qui ont passé dans sa classe, la classe de troisième. Ce Livre d'Or, illustré par les collégiens, est une joie du souvenir; aussi est-il pieusement reçu par le docteur Pierre Rousseau, qui donne à M. Galand l'assurance qu'aucun témoignage de sympathie ne peut être plus précieux aux anciens élèves; ils sont fiers et émus d'en devenir les dépositaires et les gardiens.

La nuit tombe.

Les membres de l'Amicale se séparent.

A l'an prochain.



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Le mardi 6 février 1945, à 17 heures,
rue Saint-Esprit, n° 25, à Bergerac.

Présents : MM. Bénédicly, Coq, Jouhet, Mirabel, Rousseau.

Excusé : M. Geneste.

— Le Président prononce l'éloge funèbre de M. Gaston Simounet, vice-président, décédé le 24 décembre 1944.

— Le Trésorier est habilité pour toutes signatures ou formalités, exigées par le Service régional du Commissariat à la Reconstruction immobilière de la Dordogne, relatives aux réparations à faire à l'immeuble de l'Association sis à Bergerac, n° 61, avenue de Verdun, endommagé en 1944 par les bombardements aériens.

— Une somme de 1.000 francs est votée pour l'Entr'aide Française.

— La plaque de marbre noir portant gravée en lettres d'or l'inscription « Collège Henri IV » a été enfin fixée au-dessus de l'entrée principale du Collège, rue Lakanal, le 12 janvier 1945. L'ancien panneau provisoire a été placé à l'intérieur du Collège, dans la cour d'honneur, au-dessus de la porte conduisant au cabinet de M. le Principal.

— Conformément à l'article 5, deuxième alinéa des statuts, il y a lieu, en raison du décès du docteur Gaston Simounet, de procéder au remplacement provisoire de ce membre dans le Conseil d'administration. A l'unanimité, M. Christian de Meslon, propriétaire à Planques, commune de Monbazillac, est élu à titre provisoire et jusqu'à la prochaine Assemblée générale : il exercera également les fonctions de vice-président.

■

Le mardi 3 juillet 1945, à 17 h. 30,
rue Saint-Esprit, n° 25, à Bergerac.

Présents : MM. Collet, Coq, Jouhet, de Madaillan, Pucheu, Rousseau, Tamarelle.

— Le Président exprime à M. Pucheu sa joie et celle de tout le Conseil d'administration pour son retour de captivité.

— Il est décidé que les camarades prisonniers ou déportés revenus en France ne reprendront le paiement de leurs cotisations qu'en 1946.

— La guerre étant terminée en Europe, l'Association demandera à nouveau la désignation de Bergerac comme siège du Congrès de l'Union des Associations des Anciens Elèves des Lycées et Collèges Français, lorsque ces manifestations seront reprises.

— La distribution des prix aura lieu le jeudi 12 juillet 1945 ; l'Association décernera son Grand Prix d'Honneur, le Prix Georges-Augieras et quelques autres prix. Le surplus sera offert par les fondations, par la ville de Bergerac et par les anciens élèves et les Amis du Collège.

— Il est, en fin de séance, délibéré et statué sur une question dont la décision restera secrète.



Le mardi 2 octobre 1945, à 17 h. 30,
rue Saint-Esprit, n° 25, à Bergerac.

Présents: MM. Benedicty, Coq, Geneste, de Madaillan, Pucheu, Rousseau.

Excusés: MM. Jouhet, Mirabel, de Meslon.

— On donne connaissance de la situation financière au 31 décembre 1944 (1).

— Le Secrétaire général fait connaître qu'en vertu du Titre II de l'article 42, 3° b) de l'Ordonnance du 15 août 1945, l'Association, qui est reconnue d'utilité publique, sera exempte de l'impôt de Solidarité Nationale institué par l'Ordonnance du 15 août 1945.

— Le loyer de l'immeuble de l'Association ne sera pas majoré de 30 % ainsi que le permettraient les dispositions de l'Ordonnance du 28 juin 1945.

— L'Association a été invitée, le 25 septembre 1945, à l'inauguration de la permanence du Comité France - U. R. S. S. par le professeur Lablénie, agrégé de l'Université, président de l'Union Française Universitaire, ancien professeur au Collège de Bergerac.

— Le camarade Jack Tamarelle ayant quitté Bergerac, il ne sera pas pourvu à son remplacement provisoire au sein du Conseil d'administration en raison de la date prochaine de l'Assemblée générale annuelle. M. Jean Barthe, professeur d'histoire et de géographie au Collège, sera présenté pour lui succéder.

— L'ordre du jour de l'Assemblée générale est réglé, conformément à l'article 8 des Statuts.

— On exprime le regret de l'absence constante de certains membres aux délibérations du Conseil d'administration : aussi sera,

(1) Voir pages 6, 7 et 8.

dans l'avenir, considéré comme démissionnaire, tout camarade qui n'assistera pas sans excuses à trois réunions successives.



Le jeudi 25 octobre 1945, à 17 heures,
rue Saint-Esprit, n° 25, à Bergerac.

Présents: MM. Barthe, Bénédicly, Coq, Geneste, Jouhet, de Meslon, Mirabel, Pucheu, Rousseau.

— En remploi de diverses valeurs remboursées, le Trésorier achètera 20.000 francs de Bons de la Libération.

— L'inauguration du monument érigé à la mémoire de Jean Blondel, maire de Saint-André et Appelles, mort pour la France, fusillé par les Allemands à Bergerac le 7 août 1944, aura lieu au Pont de la Beauze (Gironde), le dimanche 4 novembre 1945, à 16 heures. L'Association est invitée : elle enverra une délégation composée de MM. Coq, Barthe, Pierre Jouanel et Leydier. Une gerbe de fleurs sera déposée au pied du monument.

— Le XVIII^e banquet sera servi à l'Hôtel de Bordeaux. L'ensemble des frais de la journée s'élèvera environ à 250 francs pour chacun. Cette fête sera présidée par le camarade Marcel Flouret, préfet de la Seine. Mais M. Christian de Meslon, qui rentre de Paris, fait connaître que M. Flouret, ainsi que les personnalités et les camarades qui doivent l'accompagner à Bergerac ne pourront se déplacer en décembre. Leur venue ne serait donc possible qu'en janvier. Il est aussitôt décidé, à l'unanimité, mais à titre tout à fait exceptionnel, de retarder la date de la réunion annuelle de l'Amicale et de la reporter au dimanche 13 janvier 1946. Un télégramme d'accord est immédiatement envoyé.

— Le texte du XVII^e Bulletin est approuvé; il sera tiré à 600 exemplaires.

— Le tombeau de la famille Augiéras sera fleuri pour la Toussaint.



LA PETITE HISTOIRE DU COLLÈGE

1° — LE COLLÈGE IL Y A 100 ANS

Le nombre des élèves reste en 1845 aux environs de 110. Il résulte de l'examen des comptes trimestriels que le budget est toujours en déficit. Le montant total du traitement des régents est de 17.150 francs par an.

Les enfants de M. Hugues, professeur de morale religieuse aux élèves protestants, et ceux de M. Vidal, professeur d'allemand, obtiennent la faveur de l'enseignement gratuit et sont affranchis de la rétribution communale.

M. Valade n'est pas admis à donner des leçons de dessin au Collège, malgré sa demande, parce que les fonctions de maître de dessin sont remplies par M. Bauche. La présence et le concours d'un autre professeur dans l'établissement pour cette branche de l'enseignement serait contraire au bon ordre et pourrait donner lieu à des inconvénients graves.

On rattache à leurs fonctions de membres du Bureau d'administration du Collège, M. Pierre-Augustin Monteil, avocat à Bergerac, en remplacement de son père, démissionnaire pour raison de santé, et M. Lacroix, procureur du Roi, qui prend la place de M. Laborie, son prédécesseur, nommé juge au Tribunal civil de Bordeaux.

2° — LE COLLÈGE EN 1944-45

L'externat surveillé est rétabli le lundi 20 novembre 1944, et, à partir du vendredi 1^{er} décembre, on sert au réfectoire les trois repas de la journée; le mercredi 3 janvier 1945, c'est enfin la reprise de l'internat.

Du mardi 19 juin au samedi 23, ont lieu au Collège les épreuves écrites des deux parties du baccalauréat; les élèves admissibles à l'oral sont convoqués à Bordeaux et seuls en sont dispensés les jeunes gens ayant appartenu aux Forces Françaises de l'Intérieur.

Le mercredi 11 juillet, c'est la sortie générale des grandes vacances, et la distribution des prix s'effectue sans solennité le lendemain à 14 heures dans la salle de gymnastique. M. Rousseau, professeur de première, retrace brièvement dans le discours d'usage les principaux événements survenus au Collège depuis 1939.

Les samedi et dimanche 21 et 22 juillet, les dortoirs sont occupés par deux cents athlètes venus à Bergerac pour les championnats de gymnastique du Limousin organisés au stade de l'Union Sportive Bergeracoise.

Le 25 juin, notre camarade Pierre Jouanel succède à M. Reytier dans les fonctions d'économiste du Collège.

Le lundi 20 août, sont reçus dans la salle de gymnastique les cent exécutants de la musique de la police de Bordeaux venus à l'occasion des fêtes organisées pour l'anniversaire de la libération de Bergerac, et le lendemain 21 août un banquet de deux cent cinquante couverts est servi dans cette même salle, aux autorités civiles et militaires, aux musiciens et aux différents groupes de la Résistance venus pour le défilé commémoratif.

Du jeudi 20 septembre au mardi 25, les candidats passent les épreuves écrites des deux parties de la deuxième session du baccalauréat; comme en juin, l'examen oral est subi à Bordeaux, sauf pour les F. F. I., encore dispensés.

Rien ne retarde la rentrée du lundi 1^{er} octobre à 8 h. 30 pour les classes primaires et pour les examens de passage, ni celle du mercredi 3 octobre à 8 heures pour les classes secondaires. On compte 48 pensionnaires, 12 demi-pensionnaires et 298 externes.

Depuis la libération, aucun nouveau Bureau d'administration du Collège n'a été nommé en remplacement de l'ancien.



LA CLASSE DE 3^{me} EN 1904-05

« ...un personnage abondamment chevelu fit son apparition.... Il était jovial et demandait impérieusement à autrui de l'être aussi.

« — Souriez... Souriez... Et soyez naturels.

« C'était le photographe. Il « prit » les collégiens en grand uniforme, par groupes.

« — Vous serez heureux de retrouver cela plus tard, dans un album.

« Première journée de souvenirs... Deuxième journée... Toutes les classes y passaient.

« Visages pensifs, touchés déjà par les rides; visages ouverts, nets et lisses; visages réticents; visages insignifiants que l'on eût dit morts et sur lesquels on ne saurait plus même, dans quelques années, mettre une étiquette: un nom! et d'autres, au contraire, qui sembleraient, sur le papier bromure, vivre encore « dans très longtemps » et vous parler, vous dire : « Tu te souviens?... »; petites faces rondes ou allongées, carrées, rayonnantes de santé, ou bien malades, tristes et douces...

« Les copains... »

Pierre VÉRY.

(" Les Disparus de Saint-Agil ")

SCHÉMA DU HORS-TEXTE

Georges COQ	Louis LAFORÊT	Lucien POZZI-ÉSCOT	Jean PERROT	Georges BENEY	Etienne BERGOUNOUX	Emile CHAMPARNAUD	Pierre POUCHARD	
Henri VIRILLEFOND	Emmanuel BEAUVAIS	Etienne CAMBELET	André GALAND Professeur de 3 ^e	Edmond THILLARD Profess. de Sciences phys. et naturelles	Henri RAPP	Roger BOISSOL	Pierre DELBOURG	Albert JANNOT
Edouard ESCURÉIX	Jean PÉRÉ	John BOST	Robert FRANC	Roger CAMINADE	Pierre de la BORIE de la BATUT	Loys de SIMOUNET	Marius MÉDAN	

N.-B. — Ce jour-là, Emile PASCAL était absent.



LE COLLÈGE PENDANT LA GUERRE 1914-1918

Cette relation de ce que fut le Collège de Bergerac pendant la guerre de 1914-1918, par M. Arthur Cambos, alors professeur de la classe de 7^e, est un précieux document d'histoire locale. Il nous a été communiqué par notre camarade Pierre Jouanel, économiste du Collège, qui a pour la recherche du passé dans les archives, une dilection que l'on peut qualifier d'héritaire.

En raison de l'époque déjà lointaine dont il est question dans le texte de M. Cambos, l'addition de quelques notes a été nécessaire.

I — Le Collège devenu hôpital complémentaire (HC-25)

Au mois d'août 1914, après la déclaration de guerre, le Collège de Bergerac, rue Lakanal, fut transformé en un hôpital complémentaire (HC-25), dirigé successivement par les docteurs Miltas, Champollion et Cayla (1).

Les objets de literie furent d'abord abandonnés au Service de Santé, qui put disposer d'environ quatre-vingts lits dans les dortoirs et les salles de classe, sauf dans celles d'histoire naturelle, de physique et de chimie, réservées par le Collège; puis, par circulaire imprimée, M. le principal Paul Vieussens fit un appel chaleureux à la générosité du personnel et des familles pour procurer aux soldats hospitalisés tout ce qui pourrait servir à leur bien-être et à leur distraction : draps, serviettes, lainages, jeux de cartes, de dames, de loto, etc.

Cet hôpital devint le centre de chirurgie de la place, avec un service de radiographie installé par M. Roubertie, ingénieur-chimiste, et un service de massage.

Les malades et les blessés y furent soignés par des infirmiers militaires que secondait un groupe de dames de la ville.

II — Le Collège à l'Hôtel de Ville et à la maison Barraud

Au nom du Conseil municipal de Bergerac, M. le maire Passerieux autorise le Collège à occuper à la rentrée, qui eut lieu le mercredi 30 septembre 1914, une grande partie de l'hôtel de ville, dont les

(1) M. le docteur André Cayla était le président de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège.

locaux indépendants pour les divers services offraient, au rez-de-chaussée, au premier et au deuxième étages, des salles assez vastes, éclairées à l'électricité, avec poêles ou cheminées, quelques-unes richement aménagées entre la rue Candillac prolongée et la rue Neuve-d'Argenson.

Rez-de-chaussée. — Au nord de la cour, dans le pavillon de la Caisse d'épargne (1), il y eut la classe de philosophie (2) et la classe d'histoire (3), communiquant intérieurement par une porte commune (4).

Dans le local des Archives, attenant au poste de police, la classe de mathématiques (première chaire) (5).

Au sud, dans la belle salle du Conseil municipal, la classe de 1^{re} (6) et aussi le lieu habituel de nos assemblées générales (7) ; et, dans le couloir voisin, la classe de 5^e, qui avait le défaut d'être exigü.

A gauche, un vestiaire, la cuisine et le réfectoire à côté du cabinet du commissaire de police (8), dans la somptueuse salle des fêtes.

On entrait au Collège par le square. Fermé sur les deux rues par deux hautes grilles de fer, le square, avec ses grands arbres et ses vertes pelouses, où se dressent les bustes du colonel de Chadois et du docteur Barraud (9), était, pour les élèves réunis des premier et deuxième cycles, un lieu de récréation édifiant, agréable et salubre, malgré l'installation défectueuse des water-closets, aux cuves portatives que le nombre restreint des domestiques faisait parfois négliger.

Premier étage. — Le local de la bibliothèque municipale (10), qui reste fermée au public pendant toute la durée des hostilités, fut affecté aux classes de mathématiques (deuxième chaire), 6^e, 3^e, 4^e.

(1) Dans ce pavillon sont actuellement installés les services de l'état-civil de la Mairie de Bergerac.

(2) Cette classe occupait la salle du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne. M. Léon Peyrot, professeur de philosophie, remplaçait M. Pierre Sireygeol, admis à la retraite depuis le 1^{er} octobre 1914.

(3) M. Emile Renard enseignait l'histoire et la géographie; il mourut à Bordeaux le 19 juin 1916; son successeur fut d'abord M. Henri Beis et ensuite Mlle Blanche Roch.

(4) La classe d'histoire servait également de classe de seconde, et M. Jean Junca en était le professeur; on y faisait aussi certains cours d'anglais.

(5) M. Jean Sequestre était titulaire de cette chaire.

(6) Personne n'ignore que M. Paul Petit, président fondateur de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège, était professeur de la classe de première.

(7) M. Arthur Cambos veut parler des réunions de professeurs.

(8) M. Paul Riu.

(9) Bien qu'on l'ait nié, c'est pour alimenter la machine de guerre allemande que ces deux statues de bronze ont été enlevées, en décembre 1941, par les services du ramassage des métaux non ferreux.

(10) M. André Galand était bibliothécaire de la ville de Bergerac et professeur de la classe de 3^{me}. Sa classe était parfois utilisée aussi pour des cours d'anglais.

La 3^e se trouva dans le salon de lecture, et la 4^e (1) dans la salle réservée aux dames (2) : l'une et l'autre donnaient sur le square.

La 6^e (3) et la classe de mathématiques (deuxième chaire) (4) étaient séparées par une clôture de planches. C'était dans ces deux pièces spacieuses que se tenaient les études. Tout le long, un rideau de planches couvrait les rayons de la bibliothèque municipale où étaient restés tous les livres.

La classe de dessin (5) occupait un couloir fermé par des planches à chaque extrémité et donnant sur la cour intérieure; on y accédait par l'escalier commun.

Deuxième étage. — Au sud, dans la salle du musée, dont les tableaux avaient été voilés, les deux dortoirs donnant sur le square, et, tout à côté, la lingerie.

A l'ouest, les classes de physique, de chimie (6) et d'histoire naturelle (7) où l'on accédait sur la cour intérieure.

En outre, la municipalité loua la maison Barraud, sise en face du square de l'Hôtel-de-Ville, de l'autre côté de la rue Candillac prolongée, pour loger l'administration du Collège et installer les classes élémentaires et primaires.

Au rez-de-chaussée, donnant sur la rue Candillac prolongée, il y eut la 7^e, le cabinet du principal et la 8^e, et, donnant sur la cour, la 10^e (8), une chambre à provisions pour l'économe et une cuisine qui ne fut pas utilisée par l'administration. Une cour spacieuse, bien clôturée, avec quelques ombrages, d'où la vue s'étendait, au levant, sur de vastes jardins et où nos petits pouvaient s'ébattre à l'aise.

Au premier étage, une chambre fut prise par la classe de 9^e (9); les autres devinrent les appartements du principal et l'infirmerie.

Le deuxième étage comprenait quatre pièces, dont trois furent occupées par le surveillant général et l'autre par les répétiteurs.

En somme, dans les deux immeubles voisins, hôtel de ville et maison Barraud, les classes eurent la bonne fortune d'être groupées

(1) M. Louis Gardes professait en 4^{m^e}; il était également chargé des cours d'espagnol.

(2) Le cabinet du bibliothécaire servait de classe d'allemand.

(3) M. Marcellin Pucheu-Casadeban exerçait en 6^{m^e}.

(4) M. André Desplat en était titulaire; il était également économe du Collège et chargé des cours de dessin géométrique.

(5) Avec M. Pierre Bordes, professeur.

(6) MM. Pierre Tournaire et Louis Cazaly étaient professeurs de physique et chimie.

(7) M. Octave Lalesque initiait les élèves à l'histoire naturelle.

(8) Cette classe avait à sa tête M. Jean Laneau, dont le dévouement paternel est resté inoubliable.

(9) Dont le professeur était M. Adolphe Ricaud, qui enseignait également l'agriculture.

et de fonctionner les unes à côté des autres. Cette installation de circonstance permit aussi de maintenir l'internat lui-même et d'assurer tous les services des études, du réfectoire et des dortoirs. Nos élèves, grands, moyens et petits, n'eurent guère à souffrir, semble-t-il, de cet état de choses. Il faut dire cependant qu'à l'hôtel de ville, les séparations établies en planches entre certaines classes favorisaient le bruit et rendaient quelquefois l'enseignement malaisé, car les voix des professeurs et des élèves des classes contiguës se pénétraient, à de certains moments, jusqu'à devenir confuses, et, en particulier, dans le groupe des classes du premier étage, où l'on entrait par une première porte commune, du côté du couloir, le va-et-vient des élèves n'était pas sans causer un peu de trouble et de désordre.

ETAT SANITAIRE. — Pendant les trois années (1914-1917) qu'il séjourne rue Neuve et rue Candillac prolongée, le Collège jouit d'un état sanitaire satisfaisant grâce à la grandeur des locaux, à la salubrité de l'air et à l'eau potable qu'on puisait pour les divers services domestiques à la pompe du square ou à la fontaine de la rue Candillac, toute voisine, dont la source est intarissable et réputée excellente.

III — Personnel mobilisé et personnel remplaçant

Enseignement. — MM. Georges Chaussade et Maurice Colle, professeurs d'allemand, furent mobilisés, l'un de mars 1915 à octobre 1917, et l'autre d'août 1914 à octobre 1919; l'enseignement de l'allemand fut donné par M. Robert Waltz, professeur agrégé au lycée de Lille, réfugié à Bergerac, qui put, en avril 1919, regagner son ancien poste (1).

M. Pierre Tournaire, professeur de physique, mobilisé au 108^e à Bergerac, put assurer son service au Collège d'une façon assez complète.

M. Jean-Paul Trigoulet, professeur de 5^e, étant tombé malade, sa classe fut faite par M. Paul Vieussens, principal, et, un certain temps, par M. Jean Rapnouil, ancien élève du Collège, licencié ès lettres, qui se trouvait mobilisé à Bergerac (2).

M. Marcel Jacquet, professeur de 8^e, mobilisé d'août 1914 à octobre 1917, fut remplacé par M. Edouard Degraux, instituteur belge des environs de Charleroi, réfugié à Bergerac.

M. Marcel Piquel, professeur de gymnastique, fut mobilisé d'août 1914 à octobre 1917; blessé à la main droite et fait prisonnier, il put rentrer en France grâce à de faux papiers dont il se servit pour tromper la surveillance allemande. Il ne se fit point de cours de gymnastique au Collège pendant son absence.

(1) Tous ses élèves l'ont vivement regretté.

(2) Il est actuellement doyen de l'Institut français du Caire.

M. l'abbé Ernest Afflet, aumônier catholique (1), mobilisé d'avril 1915 à octobre 1917, fut remplacé par M. l'abbé Jean Pauzac, autre vicaire de Notre-Dame, mobilisé sur place (2).

Surveillance. — M. Pierre Brousse, surveillant général, mobilisé d'avril 1915 à octobre 1917, fut remplacé par M. Xavier de Bernardi (3), répétiteur, qui, mobilisé lui-même d'octobre 1914 à décembre 1915, avait été réformé.

M. Edouard Laussie, répétiteur, mobilisé d'août 1914 à octobre 1919, fut blessé et fait prisonnier au début de la campagne; il ne rentre en France qu'après l'armistice.

M. Moïse Bertrand, répétiteur, fut mobilisé de décembre 1914 à octobre 1917.

Le service de la surveillance fut fait, pendant les premières années de la guerre, par M. Haacks, docteur de l'Université de Louvain; M. Plisnier, archiviste de Bruxelles; M. Edouard Degraux, déjà cité, et, à la fin, par M. René Maurt, répétiteur réformé (4), et M. Paul Lamendour, répétiteur venu de l'Île de la Réunion (5).

Service de Santé. — M. le docteur André Cayla, médecin du Collège, qui dirigea l'hôpital complémentaire (HC-25), n'en continue pas moins d'assurer le service de santé à l'hôtel de ville.

IV — Participation

Le principal et les professeurs en exercice se firent un devoir de contribuer le mieux qu'ils purent, personnellement et avec les membres de leurs familles, au Collège et hors du Collège, de leur temps et de leurs deniers, à toutes les œuvres de secours issues de la guerre.

Le principal et les professeurs de mathématiques (première et deuxième chaires), de 1^{re}, de 4^e, de 9^e et 10^e eurent leurs fils mobilisés (6). Le professeur de 9^e perdit le sien (7).

Prélèvement mensuel sur le traitement. — Dès le mois de sep-

(1) M. l'abbé Ernest Afflet devint curé de Sourzac; il est maintenant curé doyen de Terrasson. Il est membre honoraire de l'Association Amicale des Anciens Elèves.

(2) En 1914-1918, l'aumônier protestant du Collège a été M. le pasteur Paul Morize.

(3) M. Xavier de Bernardi fut par la suite nommé sous-préfet de Saint-Flour et termina sa carrière administrative en qualité de trésorier-payeur général du Gers. Il est aujourd'hui décédé. (Voir notre Bulletin n° 11 de 1938, page 3.)

(4) M. René Maurt est actuellement principal du Collège de Bergerac.

(5) MM. René Alazard, Victor Jarrige, Léopold Luent, Jean Labadie (mobilisé) et André Maligne ont également été répétiteurs au Collège pendant la guerre 1914-1918.

(6) Il s'agit de Franck Vieussens, Pierre Sequestre, René Desplat, Georges Petit, Jean Gardes, René Ricaud et Léonce Laneau.

(7) Notre camarade René Ricaud, soldat au 366^e régiment d'infanterie, est mort pour la France au Mont Cornillet (Marne) le 27 mai 1917, à l'âge de vingt et un ans.

tembre 1914 jusqu'au mois de juin 1917, tous consentirent à un prélèvement de 2 %, puis de 2,50 % sur leur traitement respectif, pour pouvoir, par des versements importants et réitérés, répondre à l'appel des comités locaux et nationaux et participer aux œuvres suivantes :

Locales : 1° Réfugiés belges à Bergerac - 2° Collègues du Collège prisonniers - 3° Prisonniers de guerre - 4° Blessés soignés à l'hôpital complémentaire n° 25 - 5° Achat de titres de rente pour le Collège.

Nationales : 1° Noël aux armées - 2° Secours national (1) - 3° Orphelins de l'enseignement secondaire - 4° Protection des engagés volontaires - 5° Tricots de soldats - 6° Etudiants prisonniers de guerre - 7° Pupilles de l'école laïque - 8° Journée du poilu - 9° Journée serbe - 10° Journée des orphelins de la guerre - 11° Journée des tuberculeux - 12° Journée coloniale - 13° Devoir social - 14° Divers emprunts nationaux.

Tous les versements collectifs s'élevèrent à la somme de 4.895 fr. comme en fait foi le cahier des recettes et des dépenses conservé dans les archives de notre Amicale (2).

Rôle des professeurs hors de la classe. — Il y eut des professeurs qui remplirent des fonctions gratuites au comité local des réfugiés belges. D'autres consacèrent une partie de leurs jeudis à préparer les paquets que le Comité bergeracois des prisonniers de guerre envoyait régulièrement en Allemagne. Tel autre fit à tous les élèves réunis des conférences, où il traita des questions à l'ordre du jour. Le professeur d'anglais (3) se signala par cette particularité qu'il s'employa, au Collège et à l'extérieur, à la recherche de l'or, avec un zèle qui fut couronné de succès : il réussit à obtenir des familles, par le canal des enfants, la belle somme de 6.000 francs.

Rôle des femmes de professeurs. — A côté des professeurs, leurs femmes elles-mêmes voulurent collaborer aux œuvres de guerre. Quelques-unes allèrent travailler régulièrement à l'ouvroir des réfugiés belges et mirent à son service leur expérience et leur dévouement de mères de famille. D'autres, plus nombreuses, ne craignirent pas de servir dans les divers hôpitaux temporaires de la ville pendant la durée de la guerre, même après, et, courageuses dames, de jour et de nuit elles surent concilier leurs occupations domestiques avec les soins assidus que demandaient les malades et les blessés.

En même temps que leurs maîtres et dirigés par leurs inspirations, les élèves de toutes les classes apportèrent leur contribution aux diverses œuvres précitées, au fur et à mesure que le besoin les faisait naître. Grâce à leurs cotisations, le Collège put acheter, à l'occasion des

(1) Déjà, on le sait peu, le Secours national existait en 1914-1918.

(2) Il s'agit de l'Amicale des Professeurs du Collège.

(3) M. Jean Sècheresse.

emprunts de 1916, 1917, 1918, pour 153 fr. de rentes (1). La classe de 4^e, entre autres, toujours nombreuse et animée d'une généreuse émulation, se distingua par ses collectes productives (secours aux blessés, aux prisonniers, aux pays envahis, etc.) qui s'élevèrent, de 1914 à 1919, à la somme respectable de 3.070 fr.; et, dans cette même classe, la récolte de l'or atteignit en plus la somme de 950 fr.

Œuvre des filleuls de guerre. — Mais l'œuvre des filleuls, à laquelle presque toutes les classes participèrent, et qui se continue même après la guerre, mérite une mention spéciale, sa vertu éducative mise à part, pour les sommes d'argent qu'elle permit de dépenser à la longue et la quantité de choses (lainages, conserves, chocolat, tabac) qu'elle put offrir à de pauvres soldats des pays envahis séparés de leurs parents et à d'autres déshérités de la fortune ou sans famille. La classe de 4^e, par exemple, envoya à ses deux filleuls, l'un de la Dordogne, l'autre du Nord, soit en numéraire, soit en cadeaux, la somme de 795 francs.

Travaux agricoles. — Nos élèves prirent à cœur aussi le travail de la terre et essayèrent de remplacer les bras manquants. Ils utilisèrent leurs loisirs des jeudis et même les heures de récréation entre 16 et 17 heures, en cultivant les jardins du Collège (de la rue Lakanal) et quelques champs incultes de la banlieue loués par l'économat, où ils plantèrent des pommes de terre; c'étaient des équipes de volontaires de moyens et de grands, qui partaient au travail sous la direction du professeur d'agriculture et de quatre autres professeurs-propriétaires choisis par leurs collègues (2). Le Collège vendait la récolte de ces terrains, qui, sans lui, seraient certainement restés en friche, et il fournissait ainsi son contingent à l'alimentation générale.

Le Collège revenu rue Lakanal. — En août 1917, le Collège fut réintégré dans son immeuble de la rue Lakanal, et, dès la rentrée d'octobre, sous la direction du nouveau principal, M. Henri Abadie, les classes purent reprendre leur marche normale.

Il convient, en terminant cette esquisse du Collège de Bergerac pendant la guerre, d'exprimer un juste hommage de reconnaissance à la municipalité d'alors pour la libéralité dont elle fit preuve en cédant et en aménageant les deux immeubles, hôtel de ville et maison Barraud, et, en particulier, au maire si dévoué, M. Jules Passerieux, pour le service éclatant qu'il rendit à l'Université et aux familles (3).

Arthur CAMBOS.

Bergerac, le 18 janvier 1921.

(1) Les deux tiers environ de ces titres ont servi à constituer la fondation du Prix de la Victoire, qui est encore décerné chaque année au Collège.

(2) MM. Cambos, Galand, Lalesque et Sequestre.

(3) Il faut aussi ne pas laisser sous silence l'effort louable du personnel universitaire pendant cette difficile période de la Grande Guerre. La ville de Bergerac, le principal et les professeurs du Collège ont assuré en 1914 la marche normale de l'établissement. Rien de semblable, hélas! n'a été fait en 1939: l'internat a eu des éclipses et l'externat a été plusieurs fois en péril. On voit maintenant quelles en sont les dangereuses conséquences.

Distribution des Prix du Jeudi 12 juillet 1945

Extrait du Palmarès de l'année scolaire 1944-1945

Grand Prix d'Honneur de l'Association Amicale des Anciens Elèves

Yves LARTIGUES, élève de la classe de Philosophie

Prix d'Excellence en Mathématiques

*offert par M. Marcel Flouret, conseiller-maître des requêtes à la Cour des Comptes
Préfet de la Seine, ancien élève*

Jacques GARAUD

Prix d'Honneur de Composition Française en 1^{re}

offert par l'Association Amicale des Anciens Elèves à la mémoire de Georges Augiéras

Pierre TESQUET

CLASSES	PRIX	NOMS DES DONATEURS	LAURÉATS
Mathématiques	Mathématiques	le général Paul MATTER, ancien élève	Jacques GARAUD
—	Dissertation française	M. Maurice LOUPIAS, s ^e -préfet, chef de la Résistance en Dordogne-Sud	Gilbert DELOURME
Philosophie	Sciences naturelles	le D ^r André DUSSERT, ancien élève	Michel PAGET
—	Dissertation française	le D ^r Pierre ROUSSEAU, président de l'Association	Hervé ARTUR
Première	Excellence	Roger MIRABEL, membre du Conseil d'administration de l'Association	Jack LECLERCQ
—	Version latine	Robert COQ, secrétaire général de l'Association	Gérard LEUREGANS
—	Thème latin	Christian DE MESLON, vice-président de l'Association	Pierre LEUREGANS
—	Géographie	Pierre JOUANEL, économe du Collège ancien élève	Gabriel KEIME
Seconde	Excellence (classique)	Jack TAMARELLE, membre du Conseil d'administration de l'Association	Michel BARANCY
—	Excellence (moderne)	l'Assoc. Amicale des Anciens Elèves	Robert LOUBIÈRE
—	Version latine	Denis DESPLANCHES, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien élève	Michel BARANCY
—	Thème latin	M. Henri MÉRIC, avoué à Bergerac	Michel BARANCY
—	Composition française	le docteur André MATHIEU, médecin du Collège, ancien élève	Robert LOUBIÈRE
—	Mathématiques	le lieutenant-colonel René DEJOUAS ancien élève	Guy DUMONTEIL
—	Géographie	Marcel BOCAGE, inspecteur des Domaines, ancien élève	Guy DUMONTEIL
Troisième	Excellence (classique)	M. le colonel GUINCHARD, à Bergerac	J. FOUGEYROLLAS
—	Excellence (moderne)	le général Ambroise BERNARD ancien élève	Pierre AUBRY
—	Version latine	Pierre DE MONTATAIRE DE MADAILLAN, membre du Conseil d'administration de l'Association	J. FOUGEYROLLAS
—	Composition française	M. le colonel GUINCHARD, à Bergerac	Pierre AUBRY
—	Histoire	l'Assoc. Amicale des Anciens Elèves	Claude JAMMES
—	Géographie	Jacques GOULARD, ancien élève	Claude JAMMES
Quatrième	Excellence	Jean CONCHOU, directeur des Services économiques au Ministère du Ravitaillement, ancien élève	Rodolphe GERMAIN
—	Version latine	M. GORRICHON-BAILLET, à Bergerac	Rodolphe GERMAIN
—	Composition française	Yves JOUANEL, ancien élève	Léon GLEITZER
Cinquième	Excellence	Christian JOUHET Trésorier de l'Association	Jean LEFEBVRE



RAPPEL DES LAURÉATS DE L'ASSOCIATION

J'exige que le travail et l'intelligence soient récompensés et solennellement. On n'imagine pas un élève qui viendrait chercher un prix à un guichet, comme un pauvre une ration de pain ou quelque vêtement. Ne créons pas le lauréat honteux. Je suis pour les distributions solennelles des prix.

Maurice DONNAY,
de l'Académie française.

1^o — GRAND PRIX D'HONNEUR

offert au « cacique » de Mathématiques ou de Philosophie
qui pendant les trois dernières années
s'est distingué par son travail, ses succès et sa conduite

1909 — FLOURET MARCEL.	1922 — FAVEREAU GEORGES.
1910 — MORIZE MARCEL.	1923 — DELPLA JEAN.
1911 — GARRIGUE HENRI.	1924 — CHEVASSUS ANDRÉ.
1912 — TALBOOM HENRI.	1925 — CAPET CAMILLE.
1913 — SEQUESTRE PIERRE.	1937 — CHIÈZE RAYMOND.
1914 — GARDES JEAN.	1938 — GOUYOU JACQUES.
1915 — DELMAS PIERRE.	1939 — FORIE JEAN.
1916 — ROUGIER RENÉ.	1941 — MARTIN PIERRE.
1917 — JAUBERT JEAN.	1942 — JULIEN JEAN.
1918 — HARTANÉ MARCEL.	1943 — COCHAND LUCIEN.
1919 — FOURNIER JEAN.	1944 — GOOD CHRISTIAN.
1920 — VIROL MAURICE.	1945 — LARTIGUES YVES.
1921 — ESCORNE ALBÉRIC.	

2^o — PRIX DE COMPOSITION FRANÇAISE en 1^{re}

offert à la mémoire de GEORGES AUGIÉRAS

1944 — <i>Ex æquo</i> LABORIE GÉRARD (B) DORLIAT JACQUES (Moderne)
1945 — TESQUET PIERRE

? JACQUES ?

Un camarade nous adresse ce sonnet à la mémoire d'un sympathique professeur que beaucoup reconnaîtront. Il avait la tâche ingrate d'enseigner les mathématiques aux élèves de lettres. Mais, fort heureusement le programme s'arrêtait au volume de la pyramide et il n'était nullement question de la théorie d'Einstein ni de la doctrine des quanta...

Lorsqu'il déambulait, massif, sous les arcades,
L'œil noir, le cheveu rare et le bouc en avant,
Il semblait quelque énorme cargo, se mouvant
Sur les flots, que le vent soulève par saccades.

Il était bon géant, malgré son air maussade,
Préoccupé, distrait, ainsi qu'un vrai savant.
En démonstrations, amnésiques souvent,
Sitôt l'appareillage il s'échouait en rade.

Alors, dans le silence, on entendait des voix,
Timidement d'abord, puis toutes à la fois,
Susurrer à l'envi : « Chacal, chacal, il sèche !... »

Cependant que, muet devant le tableau noir
Couvert d'équations, de cercles et de flèches,
Il songeait, chère Auvergne, aux douceurs du revoir...

G. B.



HISTOIRE VRAIE

Nous sommes au Collège, dans la classe enfantine, le jour du passage de M. l'inspecteur.


Pendant la leçon de calcul, une petite fille (c'est l'école mixte) est interrogée : elle a trois pommes, on lui en enlève deux, combien en reste-t-il ? C'est facile ; mais, persuadée qu'il s'agit d'un problème difficile, elle cherche et ne trouve rien.

Paternel, l'inspecteur, dans le dos de la maîtresse, lève l'index de sa main droite pour lui souffler la réponse : il reste une pomme.

Silence.

Sur le banc du premier rang, un petit garçon voit le geste de l'inspecteur et se méprend sur sa signification. Comme la maîtresse ne peut pas voir, il croit devoir aimablement la prévenir :

— Madame, le monsieur qui demande à aller faire pipi !



A PROPOS DES CLASSES DE DIRECTIONS

Notre orientation professionnelle

Du discours de M. Daniel BOSMORIN (30 juillet 1903)

à la causerie de M. Jean MORIZE (6 février 1945)

On rencontre sa destinée
Souvent par des chemins qu'on prend pour l'éviter.
.....
.....mais quoi qu'on fasse,
Propos, conseil, enseignement,
Rien ne change un tempérament.

LA FONTAINE (Fables VIII-16.)

Le mot d' « orientation » fut prononcé pour la première fois en 1898, par M. Gabriel Hanotaux, devant la Commission Ribot. Après avoir été lancée, cette idée n'a cessé de se développer et, à Bergerac, dès 1903, le jeudi 30 juillet, M. Daniel Bosmorin, professeur d'allemand, prononçait à la distribution solennelle des prix de notre Collège, sur ce thème déjà à la mode, le discours qu'on va lire :

Chers Elèves,

Dans une démocratie bien organisée, le travail est non seulement un bien, mais une nécessité; l'oisiveté est un crime de lèse-société. Tous, selon notre intelligence et nos capacités, nous devons à l'Etat une somme d'énergie individuelle dont la résultante est l'énergie nationale. Mais pour qu'aucune de ces forces ne soit perdue, qu'elles s'exercent efficacement, et contribuent dans toute leur plénitude au développement du bien-être général, au progrès, il faut qu'elles soient dirigées vers le but qui leur convient : chacun doit occuper la fonction à laquelle le désignent ses aptitudes.

Mais hélas ! l'aigrette de flamme qui brillait autrefois sur la tête des enfants prédestinés s'est éteinte depuis longtemps, et aujourd'hui, parmi tant d'occupations diverses, abandonnées à nos propres forces, ou plutôt à notre faiblesse, à l'ignorance de nous-mêmes, nous ne savons comment choisir. Combien de nous ont vécu leur jeunesse, caressant un rêve qui n'a jamais pris corps ? Qui de nous, au contraire, peut dire actuellement qu'il était né pour faire ce qu'il fait ? A part quelques vocations impérieuses, despotiques, auxquelles on ne se soustrait pas, nos goûts se développent, se modifient, se transforment, et puis se courbent sous la loi inexorable de métiers subis avec résignation.

Trop souvent, nous commettons des erreurs d'aiguillage, et c'est nous qui en sommes les victimes. J'ai eu pour camarade de classe un jeune homme travailleur et qui devait être intelligent, car il avait toujours beaucoup de prix, excepté en mathématiques. Fier de ses succès, et de ce qu'il appelait son tempérament littéraire, il se voyait déjà romancier célèbre ou critique incontesté. Il occupe aujourd'hui une position élevée, il est vrai, mais non pas comme il l'espérait, il est aide-astronome dans un observatoire de province.

L'enseignement public se préoccupe trop peu, à mon humble avis, de la profession future de l'enfant : dans le programme de vos examens, je vois, comme sanction, un baccalauréat unique, conférant les mêmes droits et privilèges, quelle que soit la mention portée sur le diplôme. Fort bien ! Vous serez donc bacheliers, mes chers amis ; et après ? A quoi serez-vous bons ? Dans quel sens allez-vous orienter vos efforts ? Personne ne vous l'apprend... Je me trompe : les éditeurs de ce nouveau programme des

examens ont dressé un tableau où ils ont essayé d'indiquer les carrières auxquelles doit aboutir telle ou telle série d'études. Par une préoccupation digne d'éloges, ils ont voulu vous tracer votre voie, vous épargner peut-être l'embarras du choix : Entrez-vous dans le cycle A, vous en sortez avec des aptitudes spéciales pour le professorat... ou la magistrature; le cycle B fait de vous des diplomates; le cycle C vous conduit aux écoles militaires et à la médecine; enfin, si vous vous consacrez aux sciences et aux langues vivantes, vous êtes évidemment destinés à l'administration, au commerce, ou... à l'agriculture ! Malheureusement, ces éditeurs, déclinant d'ailleurs toute responsabilité, n'ont voulu, ni prendre un brevet d'invention, ni garantir l'efficacité de leur système. Ils ont compris eux-mêmes, tout ce qu'il avait de puéril, d'artificiel, et de par trop mécanique, et ils ont bien raison. Si, en effet, du cycle B destiné, je ne sais pourquoi, à confecturer des diplomates, comme une couveuse automatique à faire éclore des poussins, allait sortir un jeune homme n'ayant que les qualités d'un commerçant ou d'un agriculteur, ce serait une véritable trahison, et d'autant plus déplorable, qu'à l'encontre de la machine du Marseillais qui métamorphosait l'animal cher à Monselet et à Saint Antoine en pièces de charcuterie, il serait impossible ici de faire machine en arrière et de recommencer l'expérience.

Et vous, mes chers élèves, vous connaissez-vous assez bien; savez-vous assez sûrement discerner vos goûts et mesurer votre énergie pour être certains de votre vocation ? Etes-vous assez perspicaces pour pénétrer le secret de vos destinées futures ? Hélas, non ! Vous entrez à peine dans la vie, et vous ne pouvez encore en connaître les voies et les détours. Et puis, pour quelle profession pourriez-vous bien ressentir un entraînement irrésistible ? Vous les connaissez encore moins que vous-mêmes. Il y a quelques jours à peine, je surprenais entre les mains d'un de vos jeunes camarades un long rouleau de papier sur lequel étaient inscrits, sans ordre et sans choix, une centaine de métiers. En déroulant cette bande dont la partie supérieure était assujettie à une mince tige de bois, et en s'arrêtant à un certain moment de son parcours, le hasard faisait de vous un maçon ou un général, un décorateur ou un évêque ! Cette récréation révèle bien chez vous la préoccupation, le souci de l'avenir, mais comme elle montre bien aussi que vous vous sentez incapables d'en soulever les voiles !

Il en est, je le sais bien, qui, séduits par l'éclat d'un brillant uniforme ou par les avantages attachés à telle ou telle fonction, s'imaginent qu'ils sont nés pour être officier, ou, par exemple, ingénieur. Mais, désir ne signifie pas vocation ; combien, parmi les enfants qui jouent au soldat, y aura-t-il plus tard de capitaines ? Jérôme Paturot, au sortir du collège, se crut poète : pour s'en donner l'illusion, et peut-être la faire partager aux autres, il laissa croître son abondante chevelure. Quelques années après, il se la faisait couper et s'établissait... fabricant de bonnets de coton !

Mais, dira-t-on, le père possède cette expérience qui manque à l'enfant; il saura choisir, lui, la carrière qui convient le mieux aux aptitudes de son fils, celle qui est comme le prolongement logique de ses études.

Il en est, en effet, qui, dans de longues années d'attention vécues avec leur fils, l'ont observé à loisir, et recueilli en lui des indices, des traits révélateurs de l'avenir. Mais parmi les pères de famille, combien peu sont observateurs et combien peu lucides ! Les uns, par paresse d'esprit, ne se demandent même pas dans quelle voie ils dirigeront leur enfant : « Quand il aura terminé ses études, nous verrons », disent-ils. Etrange façon de savoir ce dont il est capable. Plusieurs, aigris par les déceptions, détestant leur métier, en imposent un autre à leur fils. D'autres, lui assignent sa profession future dès le moment de sa naissance... quelquefois même avant !

Tous, en réalité, rêvent pour leurs enfants une brillante situation, sans même se demander si elle leur conviendra réellement, s'ils y seront à leur place. Leur amour inconsciemment égoïste les amène souvent à ne plus considérer dans leur fils que la continuation de leur vie, la résurrection de leurs propres désirs, de leurs rêves d'autrefois.

Et, trop souvent, cette ambition, cette paresse d'esprit, cette inconscience, font des malheureux, des ratés : Quelle figure plus douloureusement comique que celle du petit Maurice de « l'Évangéliste » ? Dès son enfance, il taillait dans de minces planchettes des bâtiments à voiles ou à rames, et son père qui voulait voir dans ce goût des constructions nautiques l'indice d'une vocation, le présentait comme un futur marin et lui criait d'un air triomphant : « Hein ! Maurice, le Borda ! ». Le malheureux enfant fut d'abord enchanté qu'on eût découvert chez lui une vocation si glorieuse, mais quand cela devint sérieux et qu'il fallut étudier les mathématiques, la trigonométrie, etc., sa vie fut empoisonnée.

« Son nez s'allongea sur les équations et les épures, et il resta à perpétuité le futur élève de Navale terrifié de tout ce qu'il devrait apprendre pour y entrer, plus épouvanté encore à l'idée que peut-être on pourrait l'y recevoir. »

Quel est donc l'œil exercé, l'intelligence sûre qui pourrait nous donner des indications précieuses sur le choix d'une carrière ?

On a prétendu que l'Etat avait le droit, non seulement de s'intéresser au développement intellectuel de l'enfant, mais encore de diriger ses efforts, puisqu'il est en son pouvoir de les récompenser. Cette affirmation a soulevé des clameurs, des protestations aussi nombreuses qu'intéressées. Et cependant, Messieurs, il ne faudrait pas croire que le seul droit légitime de l'Etat soit d'empêcher les citoyens de se faire les uns aux autres, d'être un gendarme ou un sergent de ville.

D'autre part, il serait exagéré de penser que l'Etat pourrait entièrement disposer de l'avenir d'un enfant, sans consulter ceux qui ont des droits incontestables sur lui. Il ne peut être un croquemitaine emportant les jeunes gens dans sa hotte, ni un sergent recruteur enrôlant, « pressant », comme on disait autrefois, ces futurs soldats de la société, puis assignant sans recours, à l'un le métier d'ouvrier tanneur, à l'autre le rôle plus difficile, mais assurément plus glorieux de Président de la République.

Il serait simplement un juge en dernier ressort, agissant par l'intermédiaire du pro-

viseur ou du principal, et ayant le droit d'adresser des conseils, quelquefois même des remontrances aux parents qui voudraient engager leur fils dans une voie qui ne serait pas la sienne.

Mais cette intervention de l'Etat ne nous apparaît pas comme nécessaire aujourd'hui. Vos professeurs peuvent y suppléer auprès de vous et de vos parents, à la condition toutefois qu'ils apprennent à vous mieux connaître. Maîtres et élèves passent sans doute de longues années côte à côte, mais n'ont entr'eux que des relations purement intellectuelles et abstraites : chaque professeur vit une heure ou deux par jour avec ses élèves, les entretient des matières qui relèvent de sa spécialité, et puis cède la place à un autre. Nous vous instruisons, sans doute, mais nous ne pénétrons pas assez en vous-mêmes, nous vivons à l'écart et comme en marge de votre vie.

Je voudrais donc que le professeur ne se crut pas obligé d'infliger à ses élèves soixante minutes par heure de grec, de latin, d'allemand ou de mathématiques. De temps en temps, souvent même, à propos d'un texte, d'une explication, d'un personnage, d'une anecdote, il examinerait les diverses carrières auxquelles vous pouvez prétendre et, tout en éveillant votre attention, en suscitant chez vous des réflexions pleines de profit, ferait lui-même quelques fructueuses excursions dans votre conscience, étudierait votre caractère, votre tempérament, votre volonté et déterminerait ainsi votre valeur.

Je voudrais aussi (peut-être suis-je bien ambitieux), qu'il se mouât des relations plus étroites entre les parents et les maîtres, que vous veniez, messieurs, simplement, nous trouver, nous demander conseil, contrôler vos remarques, en les comparant aux nôtres. Au lieu de vivre séparés, isolés, inconnus les uns des autres, nous pourrions, dans quelques réunions sans apprêt, dans quelques conversations familières où l'enfant serait non seulement admis mais écouté, apporter tous votre bagage de découvertes. Et c'est dans cette communion d'idées, dans cet échange répété d'observations particulières que, peu à peu, nous pourrions, mes chers élèves, distinguer sous les contours incédés et flottants de vos désirs, la forme précise et définitive de votre vocation.

Mes chers élèves, si j'ai pu faire pénétrer en votre esprit cette conviction que, seule, la connaissance de vos aptitudes et de vos forces, c'est-à-dire la possession effective de vous-mêmes peut vous assurer l'avenir que vous méritez, la place au soleil qui vous convient, je me consolerais de n'avoir pas été éloquent, puisque je vous aurai été utile; j'aurai fait mieux qu'un discours de distribution des prix.

Ce texte, qui date de 1903, est en avant-garde d'une quarantaine d'années sur les théories les plus modernes d'orientation professionnelle, parce qu'il tient déjà compte non seulement des dispositions naturelles de l'enfant et des désirs des parents, mais aussi de l'avis de professeurs et enfin des besoins de l'Etat.

L'idée de l'orientation a été reprise vers 1936, mais le décret-loi du 24 mai 1938 qui en a assis les bases ne contient que des dispositions très générales. On a bataillé sur la question en prétendant qu'on allait désorienter au lieu d'orienter. Mais, bon nombre de ceux qui étaient hostiles à cette expérience nouvelle, ont peut-être eu le tort d'envisager la réforme sous un angle politique alors qu'il s'agissait de pédagogie.

En dehors de tout esprit de parti, entre les deux guerres, l'Association s'est intéressée à la « documentation libérale » des jeunes pour leur éviter les « faux départs » et pour les éclairer « sans les commander ». Il est incontestable que le milieu scolaire n'offre pas assez le contact de l'homme et des choses, aussi est-il nécessaire d'y suppléer par des enquêtes raisonnées ou par des conférences : c'est ainsi que huit causeries ont été faites par des Anciens, aux élèves du second cycle jusqu'en 1939.

L'effort interrompu par la guerre a été repris et le mardi 6 février 1945, au Collège, en présence de M. le Principal, notre camarade Jean Morize, ministre plénipotentiaire, ancien résident adjoint du Maroc, parlait aux jeunes gens des classes d'examen pour les renseigner non seulement sur l'état du « marché intellectuel » chérifien, mais aussi sur toutes les carrières coloniales, militaires ou civiles, pouvant s'ouvrir là-bas à ceux qui veulent réussir.

Le temps a paru bien court et les auditeurs de cette neuvième causerie ont suivi M. Morize avec la plus grande attention en marquant leur enthousiasme d'un joli tumulte d'applaudissements.

ÉMILE LAPLACE

Michel, dit Emile Laplace, est né à Cadouin (Dordogne), le 17 janvier 1843. Très travailleur, il entra tout jeune à l'École Normale de Périgueux d'où il sortit en 1860. Nommé instituteur à Bayac, à l'âge de 19 ans, il s'y maria l'année suivante et occupa successivement des postes à Monbazillac, Vélines et Couze-Saint-Front; en 1886, il fut enfin détaché, au choix, pour l'enseignement primaire, au Collège de Bergerac. Par la suite il devint Economiste et le resta pendant quinze ans au cours desquels il succéda aussi à M. Rabier, chargé des cours d'orthographe et enseigna en outre l'espagnol. Les élèves l'appelaient « Tra-Tra » (1) parce qu'il prononçait ainsi les mots: « Entrez-Entrez ».

L'esprit toujours en éveil, il collabora aux travaux sur le Japon publiés en 1882 à la librairie Delagrave, par M. Labrousse, principal du Collège. Le Congrès Géographique régional de Bergerac couronna un de ses mémoires daté du 15 août 1885 sur la commune de « Couze-et-Saint-Front » et inséré le 2 novembre 1885 dans la brochure n° 21 du Bulletin de la Société Géographique Commerciale de Bordeaux dont il fut longtemps le délégué.

A ce titre, il voyagea beaucoup, et, chose curieuse, à la Jean-Jacques Rousseau, c'est-à-dire à pied, sans toutefois revêtir le costume d'Arménien. Il visita l'Espagne et l'Italie, dont il connaissait les langues; il parcourut aussi l'Alsace. Pendant ces voyages, il ne cessa de penser à son Collège, recruta des élèves, et amena à Bergerac les jeunes espagnols Uralde et Apocada, ainsi que les créoles Alsace et d'Erneville.

S'il a été soucieux de la prospérité et de l'avenir de son cher Etablissement scolaire, il a été également curieux de son passé. Il fit éditer en 1906 (Imprimerie Générale du Sud-Ouest, J. Castanet, place des Deux-Conils à Bergerac), une intéressante brochure de 180 pages contenant un aperçu historique du « Collège de Bergerac » de 1476 à 1900. C'est le seul travail existant sur ce vaste sujet et qui a le mérite de réunir des notes éparses, tirées des Jurades, des Comptes des Syndics, des Registres de délibérations du Bureau d'Administration et des Archives Municipales.

Son nom le destinait à l'Astronomie. Il avait installé une lunette dans le grenier du Collège et il a fait paraître en 1910 (Imprimerie du Progrès du Nord, n° 27, rue de Béthune, à Lille), les « Récréations d'un Sélénophile » (Causeries Familiales sur l'Astre des Nuits), ouvrage de 106 pages qui n'est pas sans intérêt scientifique.

M. Laplace s'intéressa aussi à la poésie. Ses vers français ou patois n'ont jamais été réunis en un recueil mais ils ont été imprimés avec bon nombre d'autres articles dans les journaux locaux et principalement dans « Le Progrès » de Bergerac. Il devint Mainteneur du Bournat; sa première distinction de félibre date de 1906; quand fut couronnée son « Ode au Vin de Bergerac ». Il aimait notre dialecte régional riche en diphtongues et en triptongues et le maniait agréablement. Sa muse resta jeune et fraîche pendant ses vieux ans.

Il fut aussi un grand amateur du jeu d'échecs et à ce titre il a participé à divers tournois internationaux. Les questions scientifiques autres que l'astronomie l'ont aussi captivé et l'on prétend (c'était probablement son violon d'Ingres), qu'il avait dressé les plans d'un hélicoptère monoplan à surface variable.

(1) Dès que l'un d'eux l'apercevait dans un couloir, il criait « Tra-Tra »; un autre hurlait aussitôt « Tubi » et du fond de la cour quelqu'un répondait « Morphès ». « Tra-Tra, Tubi, Morphès »... on n'a jamais su pourquoi, ou tout au moins la clé de ce mystère est perdue.

Partout où il passa, il s'imposa par son savoir, par son dévouement et par le prestige d'une forte personnalité. D'un caractère entier, il se brouilla avec M. Bruzac, qui était alors Maire de Bergerac, ce qui l'obligea à quitter le Collège, mais il écrivit aussitôt contre son ennemi des diatribes acerbes sur le ton des Iambes de Barbier. C'est ainsi qu'il goûta à la vie publique en se présentant aux élections, précisément contre M. Bruzac : il fut élu Conseiller Municipal et le resta pendant deux sessions consécutives.

Il se retira des fonctions d'édile à cause de la situation délicate où il se trouva en raison des dettes contractées par son fils. Il les paya, mais il se ruina complètement pour atteindre ce but. Par la suite, il vécut très chichement, en se privant de tout. Travailleur infatigable et plein de courage, il se mit à donner des leçons particulières et exerça jusqu'à sa mort l'emploi de contrôleur du droit des Pauvres de la Ville de Bergerac avec le zèle qu'il apportait à toutes choses et en y mettant tout son cœur.

La vieillesse vint sans jamais l'incommoder. Après avoir habité longtemps, boulevard Victor-Hugo, il passa ses derniers jours dans le bas de la ville, sur les bords de la Dordogne, quai Salvette, dans une maison facile encore à reconnaître, puisque devant elle coule sans cesse une borne fontaine. C'est là qu'il s'est éteint doucement, dans cette ville de Bergerac qu'il aimait tant, le 24 novembre 1926, à l'âge de 83 ans. Il fut inhumé dans un tombeau de famille, au cimetière de Bayac.



AU TEMPS DE FÉLIX FAURE

Notre Président sera certainement surpris de relire ici le texte d'un de ses premiers essais oratoires. Le hasard nous a fait retrouver les lignes suivantes qui sont extraites du compte-rendu des fêtes du 4 juin 1895, lors du passage de Félix Faure à Bergerac (1) :

Dans la rue Malbec, au retour de l'Hôpital, M. le Président de la République avait pensé recevoir les hommages des élèves du Collège. Tous étaient là, prêts à l'acclamer ; mais on sait avec quelle rapidité le cortège présidentiel a défilé. C'était une déception pour nos collégiens. Sur leur prière, M. le Principal a fait parvenir à M. Félix Faure le compliment suivant qui lui était destiné :

« Monsieur le Président,

« Au nom des élèves du Collège de Bergerac, permettez-moi de vous présenter l'expression de notre profonde et respectueuse affection.

« Vous nous avez donné, Monsieur le Président, l'exemple le plus glorieux du travail et du patriotisme : Vous imiter est notre plus grand désir. Nous voulons travailler, comme vous, et, comme vous, servir la France et la République.

« Vive notre Président ! Vive la République ! »

L'auteur de ce petit discours était l'élève Pierre Rousseau de la classe de Troisième classique.

(1) « Bergerac (Résumé historique), ses hôtes illustres ». Imprimerie Générale du Sud-Ouest (J. Castanet), 1895, page 105.

ANCIENS ÉLÈVES MORTS POUR LA FRANCE

Qui meurt pour le pays vit éternellement
Robert GARNIER (Porcie 1568)

1870-1871

ALLARD Henri.

1914-1918

ANDRÉ Gabriel, AUGIÉRAS Georges, AUROUSSEAU René, AUROUSSEAU Roger, AVEROUS-MALBÉ Jean ;

BARBARIN Louis, BARTHÉLEMY Fernand, BASTIDE Pierre, BEAUGER Emile, BELLUGUE Albert, BÉNEY Georges, BERTOUNESQUE Roger, BERTRAND André, BERTRAND Henri, BISSEY Jean-Jacques, BOST John, BOUCHILLOUX Roger, BOUDAULT Henry, BRUNET Georges, BRUNET Roger ;

CAPDEVILLE Hugues, CHAPEAU Charles, CHAUMONT Pierre, CLÉMENT-AUBIER Robert, COLLET Georges, CONIL Robert, COSTES René, COUSSIÈRE André ;

DELAVAUD-DUMONTEIL Paul, DELMAS Marcel, DELOUIS Arthur, DELOUIS Georges, DOREAU Robert, DUBUC Jacques, DUCOURNAU Jean, DUVERGIER Georges ;

ESCARAVAGE Paul, ESCUREYX Edouard, EYMOND Paul ;

FAISANDIER Maurice, FLOURET Joseph, FOURNIER Léon, FRANC Roger ;

GADRAT Raoul, GALLET Sem, GAY Emilien, GENESTE Emile, GONTIER DU SOULAS Guy, GOUBIER Raoul, DE GREZEL Maurice, GROSSETIE Gaston, GROSSOLEIL Jean, GUILLAUME Pierre ;

HERTZOG Albert, HERTZOG Henri ;

JANNOT Albert, JAUBERT Jean, JOACHIM Marcel, JOBIT André, JOBIT Eugène ;

LABROUSSE Marcel, LACOSTE Gabriel, LAFARGUE Robert, LAMBERT Urbain, DE LAPOYADE Jacques, DE LARROQUE André, LAVALADE André, LESPINASSE Henri, LÉVÊQUE Henri, LOUBIÈRE André, LUZIGNAN Honoré ;

DE MADAILLAN Louis, MARCERON André, MASSIF André, MAUMONT Georges, DE MAYNADIER Christian, MEDAN Marius, MESSERER Louis, MICHELET Francis, MIRET Pierre, MORDANT Pierre, MOURGUET Yvan ;

NOEL Marcel, NOEL René ;

PASCAL Jean, POUMEAU Henri, POUMEAU Jean, PUJOL François ;

QUEYROY André;
 REY René, RICAUD René, RIGAL Pierre, RINGUET Jean, DE RO-
 DELLEC DU PORZIC Edouard, ROY Maurice;
 SABOURIN Paul, SALAGNE Paul, SCHMIDT Georges, SIMON-
 DET Yves, SIREYJOL Jean, STÉPHAN Maurice;
 TAUTAIN René, TEXIER Jean, TEYSSANDIER René, THOMAS
 Lucien;
 VALETTE André, VIEILLEFOND Jean-Daniel, VIEILLEFOND
 Jean-Maurice.

1939-1945

ALLEGRE Maurice, ARNAUD André, BLANCHE Robert, BLONDEL
 Jean, BONNET Christian, CARMILLE René, CASTAING Raymond,
 DAGASSAN André, DUPUY Pierre, FESTAL Georges, LABBÉ Marcel,
 LEVIGNAC Charles, LEVIGNAC Serge, MASSERON Pierre, DE MON-
 TATAIRE DE MADAILLAN François, NADAUD Pierre, NOEL Georges,
 PLAZE Jean, RIU Georges, DE ROYÈRE Hugues, TEYSSANDIER DE
 LA SERVE Bernard.

GASTON SIMOUNET

Discours prononcé le mercredi 27 décembre 1944 par le docteur
 Pierre Rousseau, président de l'Association, aux obsèques du doc-
 teur Gaston Simounet, vice-président :

« Avant que ne s'éloigne ce cercueil pour retrouver le coin de
 terre de Gardonne, où il sera enseveli, j'ai le devoir, au nom de
 l'Association amicale des anciens élèves du Collège de Bergerac,
 au nom de ses amis personnels, au nom de ses camarades, d'ap-
 porter un pieux hommage, de dire un dernier adieu au docteur
 Gaston Simounet, ancien député de la Dordogne, ancien maire de
 Bergerac.

» Messieurs,

» Si la constance dans l'amitié, la droiture dans les relations
 professionnelles, le dévouement à ceux qui vous ont confié leur
 existence, sont l'honneur d'une vie laborieuse, je puis affirmer que
 Simounet possédait toutes ces vertus.

» Né à Gardonne, où près des siens il va bientôt dormir son
 dernier sommeil, Gaston Simounet fut un excellent élève de ce
 collège de Bergerac, auquel il resta toujours profondément atta-
 ché. Ayant choisi sa voie, il fit ses études médicales à la Faculté
 de Bordeaux. Externe des hôpitaux, il devint l'aide préféré d'un
 chirurgien qui fut un des meilleurs maîtres de l'hôpital Saint-
 André, j'ai nommé le docteur Dubourg, dont ceux de ma généra-
 tion aiment à se rappeler la haute conscience et l'habileté opératoire.

» Formé à cette école, le docteur Simounet se fixa dans la ville
 qu'il ne cessa d'aimer de toute son ardeur, de toute sa volonté
 passionnée : Bergerac, à qui il consacra toutes les heures de sa
 vie; Bergerac, où il a le tragique destin de mourir brutalement,
 en pleine force, à 66 ans.

» En 1914, en 1939, il se sépara cependant de son foyer, mais
 ce fut pour courir au secours de la patrie menacée. Il rapporta
 une croix de guerre fleurie de palmes et d'étoiles, le ruban de la

Légion d'honneur, sur lequel on fixa plus tard la rosette d'officier. Ce fut la récompense de son tranquille courage, car il savait accomplir son devoir avec simplicité, mais sans faiblesse.

» Démobilisé en 1940, il fut de ceux qui gardèrent leur foi entière dans la victoire finale de nos armes et leur confiance dans les destinées de la patrie.

» Revenu parmi ses amis et ses malades, il continua à leur consacrer tous les instants de sa vie privée et de sa vie publique. Car Simounet fut un homme public. Mais, Messieurs, ce n'est pas mon rôle d'apprécier son passé politique. Je ne suis qu'un ami qui apporte à mon ami disparu les fleurs du souvenir.

» Puis-je seulement rappeler qu'il garda toute sa vie les directives politiques qu'il s'était fixées dès la première heure, qu'il fut toujours fidèle à ses conceptions philosophiques et sociales? N'est-ce pas faire le plus bel éloge que de le constater? Puis-je rappeler encore, qu'excellent administrateur de la ville de Bergerac, qu'il entourait d'une piété filiale, il laisse des traces durables de son passage : l'adduction d'eau, la réfection de nos rues, et ce parc de verdure ensoleillée, où, sous l'ombre des platanes, parmi les corbeilles en fleurs, jouent des petits enfants de nos écoles?

» Tout cela fait partie déjà de la petite histoire de notre cité, et la petite histoire, comme la grande, doit juger avec impartialité; n'est-ce pas aussi de la petite histoire qu'évoquer la vie médicale du docteur Simounet?

» Durant les quarante années de son existence de praticien, il ne cessa de suivre l'esprit et la lettre de ce serment que depuis des siècles nous prononçons à notre thèse inaugurale, où nous jurons d'accorder nos soins aux déshérités du sort avec la même sollicitude qu'aux favorisés de la fortune. Telle fut la règle de toute sa vie. Et tout à l'heure on me rapportait les propos d'une humble femme qui disait naïvement, les yeux brouillés de larmes : « Nous n'aurons plus de médecin des pauvres. » Médecin des pauvres, ces mots ne sont-ils pas plus éloquents qu'un long discours? Simounet savait consoler ses malades à l'hôpital comme à la ville, avec la même délicatesse, le même dévouement, la même humeur que rien n'aurait semblé alterner, si nous n'avions eu son exquise sensibilité. Aussi devenait-il très vite l'ami de ceux qui réclamaient de lui la guérison et la santé.

» Suivant avec correction nos règles professionnelles, il apportait dans nos conseils ce bon sens naturel, cette finesse du jugement, ce calme souriant, cette claire vision des difficultés à résoudre, qui étaient les qualités maîtresses de sa belle intelligence et de son esprit.

» Choisi voici quinze jours par ses camarades comme vice-président de l'Association amicale des anciens élèves du Collège Henri-IV, il nous adressait une de ses allocutions pleine de distinction, d'humour et de bonhomie dont il avait le secret.

» Fidèle enfin à l'amitié comme à la camaraderie, il savait sacrifier ses intérêts personnels pour secourir ceux à qui il avait une fois pour toutes donné sans réserve son affection. Et combien ont demandé son appui, qui n'ont pu lui payer entière leur dette de reconnaissance?

» Parmi les flots mouvants de cette vie ardente, ses amis doivent recueillir en retour tout ce qui peut faire plus grand et plus beau le souvenir qu'ils gardent au plus profond de leur cœur. Les morts restent des vivants, si les vivants ne les oublient pas. Nous saurons empêcher que la mémoire qui nous est chère ne s'efface comme une ombre dans la nuit du tombeau.

» C'est pénétrés de cette certitude que nous vous disons, Madame, nos respectueuses condoléances, et que nous adressons à Gaston Simounet le salut que l'on doit à ceux qui, ayant bien mérité de leur cité, ont ainsi bien mérité de leur patrie. »

PIERRE NADAUD

Patriote inaccessible aux hésitations et aux divagations de l'esprit, notre camarade le docteur Pierre Nadaud, radiologue à Colmar, était réfugié à Clermont-Ferrand, centre de la Faculté de Strasbourg, après avoir perdu sa situation et tous ses biens. Dénoncé par un Français, pour avoir tenu des propos anti-allemands, et arrêté par la Gestapo en mars 1944, avec sa famille, il a eu la douleur de voir partir sa femme et sa fille en déportation. Libéré comme appartenant au Service de Santé, il a été tué à son passage en gare de Poitiers, lors de l'unique bombardement aérien de cette ville, le 13 juin 1944, en se rendant à Paris porteur de documents destinés à sauver les deux êtres qui lui étaient chers; mais, hélas! seule sa fille devait revenir des bagnes allemands.

Que les siens trouvent dans ces quelques lignes de souvenirs l'expression des profonds regrets de l'Association.

RENÉ CARMILLE

Notre camarade René Carmille, contrôleur-général de l'Armée, ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique, était directeur du Service national des statistiques. En 1940, sa conscience n'a pas fléchi; aussi, a-t-il immédiatement préparé la bataille pour la délivrance, en créant d'importants dépôts de matériel de guerre pouvant armer de six à huit divisions clandestines. Quand la trahison fit saisir cet armement, il fut arrêté une première fois, puis relâché. Au début de 1944, il travaillait à équiper cent mille hommes de l'armée secrète: averti d'une dénonciation, il n'a pas voulu fuir pour ne pas découvrir son service. Déporté, il est mort au camp tristement célèbre de Dachau, en Allemagne, le 25 janvier 1945.

Nous nous associons à l'immense douleur de sa famille pour la perte de ce savant, de ce glorieux soldat de la guerre de 1914-1918 et de ce héros de celle de 1939-1945.

GEORGES RIU

Georges Riu était commissaire spécial de police, chef du service des renseignements généraux à Gap. Résistant, ce camarade a été arrêté par la Milice et la Gestapo, à Loches, où il se trouvait en convalescence, le 27 juillet 1944. Déporté à Wilhelmschafen, il est décédé quelques jours avant la fin de la guerre, le 28 avril 1945, sur la mer Baltique, au large de Flensburg, à bord de l'*Olga-Siemers* qui le transportait probablement en Norvège.

A sa mère, à sa veuve et à son fils âgé de 13 ans, l'Association adresse ses affectueuses condoléances.

OBITUAIRE

GAY (Pierre) — Décédé à Alger le 19 février 1944, à l'âge de 77 ans.

NADAUD (Pierre) — Décédé à Poitiers le 13 juin 1944, à l'âge de 56 ans.

BOYER (Adolphe) — Décédé à Bergerac le 20 septembre 1944, à l'âge de 80 ans.

SIMOUNET (Gaston) — Décédé à Bergerac le 24 décembre 1944, à l'âge de 67 ans.

BOYMIER (Henri) — Décédé à Sainte-Foy-la-Grande le 4 janvier 1945, à l'âge de 68 ans.

FOURGASSIÉ (Henri) — Décédé à Lamonzie-Saint-Martin le 18 janvier 1945, à l'âge de 64 ans.

CARMILLE (René) — Décédé à Dachau (Allemagne), le 25 janvier 1945, à l'âge de 59 ans.

BORIE DE LA BATUT (Pierre DE LA) — Décédé à Bergerac le 2 avril 1945, à l'âge de 55 ans.

RIU (Georges) — Décédé à Flensburg (Allemagne) le 28 avril 1945, à l'âge de 44 ans.

LAPLACE (Jean-Charles) — Décédé à Cadouin le 7 juin 1945, à l'âge de 66 ans.

CAPOUL (Gabriel) — Décédé à Bergerac le 3 novembre 1945, à l'âge de 73 ans.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

CANTELAUVE (Albert) — Décédé le 10 février 1939.

MORIZE (Marcel) — Décédé le 20 juin 1939.

LIONNET (Edmond) — Décédé le 30 mai 1944.

NADAUD (Pierre) — Décédé le 13 juin 1944.

CARMILLE (René) — Décédé le 25 janvier 1945.

